

UNE ENTREVUE EXCLUSIVE AVEC CLAUDE RYAN

Le ministre des petits pas . . .



Photo Claire Besugrand-Champagne

De nouvelles avenues en éducation

DE plus en plus, les personnes concernées par l'école commencent à se donner la main pour trouver des solutions aux nombreux problèmes que traverse le système scolaire québécois. Des locaux oasis pour expulsés temporaires aux écoles de rattrapage pour décrocheurs en passant par l'intégra-

tion des handicapés, des projets pour améliorer la qualité dans les écoles se créent un peu partout. Ce cahier spécial témoigne de quelques-unes de ces expériences innovatrices.

logiciels promotionnels
logiciels de formation
logiciels éducatifs

de vos besoins à nos services il n'y a qu'un saut de



Le ministre de l'Éducation au DEVOIR

La réforme des structures : piétinement et petits pas

Le ministre de l'Éducation, Claude Ryan, « hésite beaucoup » à pousser plus loin le débat judiciaire sur la loi 3 de 1984 qui remplaçait les commissions scolaires confessionnelles par des commissions scolaires linguistiques. La Cour supérieure l'a déclarée inconstitutionnelle en juin 1985. La décision de maintenir ou non l'appel, annonce-t-il, doit être prise ces jours-ci.

La cause, toujours techniquement inscrite en appel, est au point mort depuis l'élection des libéraux mais il ne fait guère de doute, à entendre M. Ryan, qu'on se désistara.

« La problématique de cette loi n'est pas la nôtre, déclare-t-il en effet. Nous avons voté contre mais on nous a imposé la clôture. Je ne vois pas en vertu de quelle logique on poursuivrait le débat judiciaire. »

En vertu de la même logique, lui objecte LE DEVOIR, qui fait que le gouvernement libéral en a appelé du jugement Boudreau sur l'affichage unilingue français même si le PLQ prône le bilin-

guisme. « Ce n'est pas nécessairement un exemple à suivre », réplique M. Ryan.

Le ministre de l'Éducation croit toujours à l'opportunité de remplacer les commissions scolaires confessionnelles par des commissions scolaires linguistiques. Il attend, cependant, l'émergence d'un consensus politique — qui, selon lui, n'existe toujours pas — et la levée des obstacles juridiques liés à l'article 93 de la Loi constitutionnelle de 1867.

Ses efforts — discrets, à vrai dire — pour faire évaluer le dossier n'ont pas encore abouti : « L'article 93 constitue une véritable boîte de Pandore. Chaque nouvelle solution soulève une difficulté insoupçonnée, dit-il. Par conséquent, avant de s'aventurer sur ce terrain, vous devez savoir où vous allez et mesurer les chances d'y parvenir. »

Un point en particulier, ajoute-t-il, reste à éclaircir : le droit de succession des commissions scolaires protestantes. « Sont-elles, demande M. Ryan, les héritières des

commissions scolaires dissidentes ? Le juge Brossard a répondu "oui". S'il a raison, les protestants forcés de choisir entre des droits constitutionnels et des droits statutaires pourraient, les uns, choisir les commissions scolaires dissidentes, les autres, des commissions linguistiques. L'objectif serait donc raté. »

Pour obtenir ces clarifications, M. Ryan n'écarte pas l'hypothèse de poser directement à la Cour d'appel « des questions que nous aurions formulées nous-mêmes ». Aucune décision n'est toutefois prise.

Bien que le comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation lui ait clairement signifié l'opportunité de passer à un régime linguistique, M. Ryan n'entend pas moins vérifier bientôt la position de l'Assemblée des évêques du Québec, dont il pense qu'elle pourrait avoir évolué. Il doit rencontrer bientôt son comité d'éducation à ce sujet.

Des causes pendantes

Une dizaine de causes constitutionnelles sont, par ailleurs, toujours pendantes en matière d'éducation : l'une d'entre elles, amorcée par les protestants, a trait au régime pédagogique. On conteste le pouvoir du gouvernement d'adopter un règlement pédagogique ap-

plicable aux commissions scolaires protestantes. Le gouvernement a gagné la première manche en septembre 1985. L'affaire est en appel.

Sur ce dossier, M. Ryan n'hésite pas un seul instant. L'affaire sera entendue en février et, s'il perd, il se rendra en Cour suprême. « Le tribunal va préciser une fois pour toutes où loge la responsabilité politique en matière d'éducation. »

Quant à proposer carrément un amendement à l'article 93, il n'en est pas question tant que la première étape du débat constitutionnel amorcé avec le fédéral et les autres provinces n'aura pas été franchie.

La réforme des élections scolaires

D'autres dossiers législatifs devront aussi attendre. Par exemple, la réforme électorale scolaire, annoncée pour l'automne dernier. La loi 24 de mai dernier a néanmoins apporté deux modifications importantes : les élections scolaires auront dorénavant lieu le troisième dimanche de novembre plutôt qu'en juin — ce que tout le monde réclamait — et la mise en candidature se terminera deux semaines, plutôt qu'une, avant les élections. Le nouveau régime entre en vigueur cette année.

De l'avis du ministre, qui veut éviter « les grands chambardements », cela suffit pour l'heure. Il n'est donc pas question, à court terme, d'assurer, comme le faisait la loi 3 et comme cela existe au municipal, un certain financement des élections scolaires. « De toute façon, lance M. Ryan, cela ne coûte pas cher. » Actuellement, 75 % des commissaires sont élus par acclamation et le taux de participation aux élections à Montréal ne dépasse pas 15 %.

En avril dernier, M. Ryan annonçait un projet de loi proposant « un remaniement complet du mode d'élection des commissions scolaires, une définition plus nette des rôles respectifs de l'école, de la commission scolaire et du ministère de l'Éducation ainsi que plusieurs autres modifications ». De plus, il souhaitait incorporer la « clause Canada » à la loi 101.

Un projet de loi était effectivement prêt pour l'automne dernier, raconte M. Ryan, mais il a dû renoncer à le présenter, notamment, dit-il, parce que l'incorporation de la « clause Canada » à la loi 101 s'est révélée un exercice plus difficile que prévu.

M. Ryan promet « certaines mesures de façon ponctuelle pour l'automne prochain ».

L'ÉTS
l'université
technologique

Baccalauréats en technologie

- Baccalauréat en technologie de la construction civile
- Baccalauréat en technologie de l'électricité
- Baccalauréat en technologie de la mécanique
- Baccalauréat en technologie de la production automatisée

Ces quatre programmes sont offerts à temps complet et à temps partiel selon la formule d'enseignement coopératif.

Certificats de premier cycle universitaire

- Certificat en gestion de la construction
- Certificat en méthodes et pratiques de la construction
- Certificat en assurance de la qualité
- Certificat en technologie du soudage
- Certificat en micro-informatique appliquée
- Certificat en télécommunications

Ces programmes sont offerts à temps partiel.

Conditions générales d'admission

Détenir un diplôme d'études collégiales professionnelles (DEC) en techniques physiques ou un diplôme jugé équivalent ou

Posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans.

Certains de ces programmes exigent une formation en mathématiques équivalente à celle des cours de niveau collégial MAT. 102, MAT. 103, MAT. 203.

Date limite pour soumettre une demande d'admission:

Session automne 1987
à temps complet: 2 mars 1987
à temps partiel: 1er juin 1987

Session hiver 1988
à temps complet et à temps partiel: 2 novembre 1987

Bureau du registraire
École de technologie supérieure
4750, rue Henri-Julien
Montréal, Québec H2T 2C8
Téléphone: (514) 289-8888

Université du Québec
École de technologie supérieure

LES ESSENTIELS POUR MIEUX ÉCRIRE !

CODE 001

BESCHERELLE

1. L'ART DE CONJUGUER

2. L'ART DE L'ORTHOGRAPHE

3. LA GRAMMAIRE POUR TOUS

pour communiquer par écrit

éditions hurtubise hmh ltée

7360, boulevard Newman
Ville LaSalle (Québec)
H8N 1X2
Téléphone (514) 364 0323

La douce obsession de Claude Ryan : la collaboration

Pour connaître la préoccupation première de M. Ryan, il suffisait de noter la réponse à notre première question.

Nous lui avons demandé si son ministère avait un plan d'action pour éliminer les disparités régionales touchant les résultats scolaires. « Pour aborder des questions comme celle-là avec quelque chance de succès, il faut, lance-t-il, un climat de sérénité et de collaboration dans les écoles. »

« Collaboration ». Le mot est revenu 20 fois au cours de cette entrevue.

Visiblement, M. Ryan est heureux du dénouement probable de la négociation avec les enseignants : « Pour la première fois, cette année, nous pourrions compter sur un climat beaucoup plus propice à la mise en valeur des questions proprement pédagogiques. Aussi bien du côté patronal que syndical, lance-t-il, on a pris conscience que si l'atmosphère conflictuelle des deux dernières décennies se maintenait, la qualité de l'éducation continuerait à se dégrader. Aussi avons-nous abouti à une entente de principe dont je souhaite vivement qu'elle soit ratifiée très prochainement et se traduise par des initiatives de collaboration sur des questions comme les disparités scolaires régionales. »

Il revient à la charge : « On ne peut rien faire dans le système scolaire s'il n'y a pas d'esprit de collaboration. On attaquera les questions de fond à des tables communes avec les enseignants et on les préviendra d'avance de nos projets. »

Une transition heureuse

Sa transition comme critique officiel à son siège de ministre a été marquée du même esprit : « Je connaissais les grands dossiers et les principaux intervenants, explique-t-il. Le passage s'est effectué de façon très harmonieuse à cause de cela. »

Il revient spontanément au thème de la collaboration : « J'avais résolu d'établir des rapports de collaboration avec le réseau et les grands organismes scolaires du milieu. Par exemple, avec les commissions scolaires, mes rapports sont, dans l'ensemble, excellents. Ainsi, c'est la première fois que les partenaires finissent les négociations ensemble. D'habitude, le gouvernement laissait tomber ses as-



Claude Ryan: créer un climat de sérénité et de collaboration entre les partenaires.

désintéressée des questions pédagogiques, constate-t-il, la CEQ y revient maintenant. « J'en suis très heureux. »

Avec le Conseil supérieur de l'éducation, M. Ryan a même trouvé dans la loi la confirmation de ses convictions. Cet organisme, pré-cise, en effet, le préambule de la loi, a été institué « pour collaborer avec le ministre de l'Éducation ».

Le ministre ne souhaite pas transiger avec un conseil qui adopterait une attitude agressive ou belliqueuse. « Le ministre, diti-il, ne serait pas obligé de faire de courbettes devant un organisme qui l'attaquerait à tous les jours ». En fait, explique-t-il, « ce n'est pas une relation de confrontation ou de provocation que le législateur a prévue, mais de collaboration. C'est peut-être un mot qui a pu être oublié au cours de certaines périodes mais il est très important de le restaurer dans toute sa dignité. C'est la première chose que j'ai dite à son président, Pierre Lucier, quand je l'ai rencontré pour la première fois. »

Cela dit, M. Ryan reconnaît au conseil un « rôle de leadership sur les orientations générales en éducation. Je lui reconnais une liberté de recherche et d'intervention à peu près complète et il est libre de publier ou non ses avis. Je ne veux pas lui dicter ses thèmes, qu'il est libre d'adresser au ministre. »

M. Ryan, on le sait, avait critiqué la nomination du président actuel. « Je me suis empressé de lui dire que cela n'entrerait en rien dans nos rapports. »

sociés à la fin. J'ai insisté pour que les commissions scolaires y soient jusqu'au bout. »

De même, le MÉQ et les commissions scolaires se sont donné de nouvelles règles de financement, « en consultation étroite ». Quant à l'intégration des commissions scolaires primaires et secondaires, elle se fait toujours en respectant scrupuleusement le principe du « libre consentement. Nous refusons la méthode autoritaire ».

Le respect mutuel

Avec la CEQ, poursuit-il, « j'avais, dans l'opposition, établi des rapports de respect mutuel. C'est évidemment plus difficile au gouvernement, mais — le mot revient — je cherche à établir des rapports de collaboration ». Il cite en exemples les programmes conjoints pour la promotion de l'égalité des femmes ou pour la journée de la paix. Il souhaite multiplier les initiatives de ce genre. Après s'être

Micheline Dumont — Nadia Fahmy-Eid

Les couventines

Évoqués avec nostalgie, amertume ou ferveur, les pensionnats ont laissé une trace indélébile dans la mémoire des Québécoises. Tout un univers à découvrir.



Vol. de 320 pages, plus 32 pages de photos, 19,95\$

PROBLÈMES DE DOCUMENTATION

- Vous montez un centre de documentation et avez besoin d'aide, de formation, d'expertise...
- Vous voulez implanter un système informatisé pour gérer votre documentation...
- Vous trouverez tout cela au Centre Populaire de Documentation de Montréal Inc. Fort d'une expertise développée depuis une dizaine d'années dans le domaine de la gestion documentaire et du traitement de l'information spécialisée sur les conditions de vie et de travail, le Centre peut contribuer à résoudre plusieurs de vos problèmes.
- Une équipe dynamique composée de professionnels en communication et en bibliothéconomie répondra rapidement à vos demandes.

cpd centre populaire de documentation

3575, boul. St-Laurent, 803, Mtl, Qué. H2X 2T7
Téléphone: (514) 845-3490

DEPUIS 40 ANS
PERIODICA
INC.

c'est votre agence internationale d'abonnements

Tél.: (514) 274-5468
Le Québec et l'Outaouais
1-800-361-1431 (sans frais)

C.P. 444, Outremont
(Québec) H2V 4R6

Je désire recevoir:

- Catalogue général: 3,00 \$ (plus de 5000 titres)
- Abonnements-conseil: gratuit sélection illustrée en couleur
- Liste de revues de luxe et de beaux livres

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____

702-DEV

Ryan au DEVOIR

Les écoles privées : finie l'intolérance gouvernementale

L'automne dernier, le ministre de l'Éducation autorisait l'ouverture d'une école secondaire privée et subventionnée à Baie-Comeau. M. Ryan qualifie cette décision de « symbolique ». Le gouvernement a voulu indiquer ainsi la fin du « moratoire qui a pesé sur l'enseignement privé comme une chape de plomb ».

Le gouvernement est « dorénavant prêt à jeter un regard frais sur les problèmes, dit-il. Nous voulons que les écoles privées soient acceptées, qu'elles constatent qu'elles sont nos partenaires et non pas seulement tolérées, tout en rappelant qu'aux yeux du gouverne-

ment, le secteur public est prioritaire ».

Le ministère accordera d'autres permis, poursuit-il, sans dire pour autant combien et quand, car les demandes continuent d'arriver : une dizaine sont à l'étude.

Quant au financement, l'« objectif à long terme » est de le ramener au niveau prévu par la loi 56, soit 80 % du coût moyen de l'enseignement public. Pour l'heure, toutefois, les ressources disponibles l'obligent à rester sous cette norme.

Partage-t-il, par ailleurs, la thèse selon laquelle l'école privée constitue un élément de « saine concurrence » pour le secteur public,

compte tenu de la sélection des plus forts que pratiquent plusieurs écoles privées ?

« L'école privée accepte plusieurs jeunes parce qu'ils ne fonctionnent pas à l'école publique. » Bien des jeunes sont aussi retournés à l'école publique parce qu'ils ne fonctionnent pas à l'école privée. « Les deux sont vrais », admet M. Ryan.

« L'école publique dispose de ressources considérables, poursuit-il. Ce n'est pas en faisant des arrêts de travail, ni en comptant ses heures ou en se demandant : "Est-ce contraire à ma dignité de faire telle chose ?" qu'on arrive à être attentif

aux étudiants.

« Ceux qui travaillent dans le secteur public doivent libéraliser leur attitude à cet égard. On en est arrivé à développer des attitudes passablement comptables, ces dernières années. On ne peut pas se plaindre si, en même temps, en d'autres endroits, on développe des attitudes beaucoup plus engagées. Le système public doit se réveiller, "se donner un coup de pied dans le derrière". Il est capable de retenir ses meilleurs éléments mais il faut qu'il le mérite. Toutefois, comme gouvernement, nous avons un préjugé favorable envers l'école publique. »

Entrevue:

Jean-Pierre Proulx
Paul-André Comeau

Textes:

Jean-Pierre Proulx

Photos:

Jacques Grenier

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Vous voulez apprendre un métier?



POUR LES
PROS

L'école secondaire vous offre un choix de 17 secteurs de formation:

- Agro-technique
- Alimentation
- Arts appliqués
- Commerce et secrétariat
- Couture et habillement
- Dessin technique
- Électrotechnique
- Équipement motorisé
- Foresterie
- Hydrothermie
- Imprimerie
- Mécanique
- Meuble et construction
- Pêches
- Protection et service du bâtiment
- Services de la santé
- Soins esthétiques

Renseignez-vous auprès de la personne responsable de la formation professionnelle à l'école secondaire la plus près de chez vous.



Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

Québec

Le financement universitaire

Une impasse qui risque de perdurer

Les universités ne peuvent pas escompter une solution rapide au problème lancinant de leur financement. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Claude Ryan, n'avait pas encore, au moment de notre entrevue, publiquement tiré de conclusions pratiques du vaste exercice de consultation mené auprès d'elles l'automne dernier.

Il réclame maintenant du premier ministre la mise en place d'un plan de transition qui prévoit un investissement de \$82 millions pour 1987-1988 et 1988-1989 pour le soulager de ce qu'il a appelé le « cauchemar » du financement universitaire.

En entrevue, M. Ryan s'en est tenu aux énoncés généraux. « À long terme, devait-il convenir, des changements assez importants s'imposent. Ainsi, le volume des subventions gouvernementales doit être réexaminé, les revenus en provenance d'autres sources également. »

M. Ryan pense, notamment, aux frais de scolarité mais il a, pour l'heure, les mains liées par sa promesse électorale — une « erreur », a-t-il déjà convenu — de ne pas les augmenter. M. Bourassa a exigé le statu quo jusqu'au prochain congrès du PLQ. « Selon les orientations que retiendra le congrès, précise M. Ryan, la question pourrait évoluer. »

M. Ryan presse aussi les univer-



Des solutions pour soulager le « cauchemar » du financement universitaire.

sités de recourir davantage au financement privé : « Il n'est pas aussi peu pour nos universités francophones alors que McGill reçoit une aide plus considérable. »

Il faut, dit-il, examiner aussi la possibilité de mesures fiscales. En outre, les subventions du gouvernement fédéral en vertu des « programmes établis » ont connu une « dangereuse régression, infiniment déplorable. Le gouvernement canadien a une responsabilité pour le maintien de normes élevées dans le domaine de l'enseignement supérieur et des démarches s'imposent à cet égard ». Gérard-D. Lévesque a déjà protesté officiellement.

M. Ryan observe, par ailleurs,

l'existence d'« iniquités » dans la répartition des fonds disponibles entre les universités. À ce propos, annonce-t-il, on appliquera, dès septembre prochain, un nouveau système de calcul des clientèles, « plus fiable et plus clair », qui permettra un financement mieux pondéré.

Quant aux intentions « à très court terme » du gouvernement, on les connaîtra avec le dévoilement avant.

Les collèges ont 20 ans

À titre de ministre de l'Enseignement supérieur, M. Ryan est aussi responsable des collèges, dont on célèbre cette année les 20 ans.

« Si j'avais été là à l'origine, admet M. Ryan, j'aurais incliné en faveur d'un système plus proche de la réalité nord-américaine. Nos particularismes rendent les choses un peu plus compliquées. Mais je ne suis pas un iconoclaste et j'essaie de tirer le meilleur parti du système qui, dans l'ensemble, fonctionne assez bien. »

Son ministère n'en a pas moins lancé « une opération importante » cette année : l'examen des programmes de sciences humaines et de sciences naturelles. « Un des points faibles de la formation collégiale, dit-il, est qu'elle ressemble à une cafétéria. On y prends divers cours mais on a du mal à trouver l'élément unificateur. »

La réforme, explique-t-il, consisterait en « une concentration plus forte en sciences humaines, en sciences de la nature et, éventuellement, en arts et lettres pour arriver à une complémentarité plus grande entre les différents types de cours. À cette fin, on augmenterait le nombre de cours obligatoires du programme d'État. »

M. Ryan s'insurge, par ailleurs, contre le peu de faveur dont jouissent les humanités dans l'enseignement supérieur. « En commission parlementaire, dit-il, j'ai vu certaines universités régionales en parler de façon assez cavalière. » Les universités, croit-il, ont comme vo-

lution de dispenser un « corpus solide de formation centré sur les arts libéraux, sur les disciplines de base. »

« Aux États-Unis, on s'inquiète beaucoup du phénomène de sur-spécialisation au niveau du baccalauréat. Ici, nous avons le même problème. Les arts libéraux sont un élément de notre tradition d'enseignement qui nous distingue de l'Amérique du Nord. La bataille pour la survie du Québec gravite beaucoup plus autour du développement des éléments qui nous caractérisent comme système culturel que dans les batailles interminables sur l'affichage. »

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC



Créée en 1968 par l'Assemblée nationale, l'Université du Québec constitue aujourd'hui un réseau implanté dans sept villes et rayonne, en outre, dans quelque 35 sous-centres.

Le réseau compte 11 établissements : **six universités constituantes** — l'Université du Québec à Montréal (UQAM), l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR), l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), l'Université du Québec à Rimouski (UQAR), l'Université du Québec à Hull (UQAH), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT); **deux écoles supérieures** — l'École nationale d'administration publique (ENAP), l'École de technologie supérieure (ETS); **deux instituts de recherche** — l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), l'Institut Armand-Frappier (IAF); **un établissement de formation à distance** — la Télé-université (TELUQ).

L'Université du Québec regroupe aujourd'hui une communauté universitaire de plus de 74 000 étudiants, 1 800 professeurs réguliers et 3 000 employés non-enseignants.

L'Université du Québec offre 366 programmes d'études de 1^{er} cycle, 87 programmes d'études de 2^e et 3^e cycles.



LE RÉSEAU DE L'EXCELLENCE

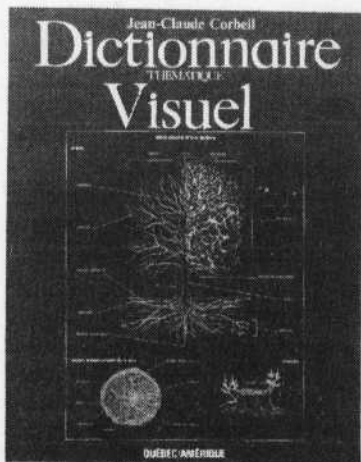
DICTIONNAIRE THÉMATIQUE VISUEL

LE DICTIONNAIRE QUI MANQUAIT

- VOUS CONNAISSEZ L'OBJET MAIS VOUS NE SAVEZ PAS COMMENT LE NOMMER?
- VOUS AVEZ UN MOT À L'ESPRIT MAIS VOUS NE SAVEZ PAS CE QU'IL REPRÉSENTE?

Le DICTIONNAIRE THÉMATIQUE VISUEL apporte la réponse à vos questions. Il vous aidera à nommer les choses et à comprendre ce qu'elles sont en les plaçant dans leur contexte.

Plus de trois milles illustrations, vingt-cinq milles mots, une table détaillée des matières et trois index d'usage facile font de ce dictionnaire un outil de travail précieux pour les étudiants, les enseignants et quiconque s'intéresse aux mots. C'est un ouvrage de référence indispensable à la maison comme au bureau.



BON DE COMMANDE	QT	PRIX	TOTAL
DICTIONNAIRE thématique VISUEL (ci-joint, un agenda Québec/Amérique gratuit)		29,95\$	
	Port et manutention		2,00\$
	Total		

Vous trouverez ci-joint la somme de.....\$ Nom.....

ÉDITIONS QUÉBEC/AMÉRIQUE
1380, De Coulomb, Boucherville
Qc, J4B 7J4

ou veuillez porter à mon compte:
Visa.....
Master Card.....
Expiration.....

Adresse.....
Code postal.....
Téléphone.....
Signature.....

Commandes téléphoniques acceptées:
(514) 655-5163

L'enseignement du français

Le diagnostic est posé, on cherche le remède

« Nous savons maintenant, de science certaine, que la qualité de l'apprentissage du français à l'école primaire et secondaire laisse beaucoup à désirer. Nous avons vu juste quand nous avons décidé de commencer par là. »

Ainsi parle le ministre de l'Éducation, Claude Ryan. Voilà bien des années que l'opinion publique s'alarme à ce propos. C'est à M. Ryan que revient l'honneur d'avoir posé un diagnostic clair et général en la matière. Il suffisait, pour en avoir le cœur net, d'inviter les 55,000 étudiants de 5e secondaire à rédiger une composition française. On connaît le résultat : les étudiants font en moyenne une faute aux dix mots. La moitié d'entre eux ont obtenu la note de passage.

« Ce n'est pas par un excès de fièvre nationaliste que j'ai été conduit à poser ce geste, explique l'ex-directeur du DEVOIR, mais par l'étude de la meilleure documentation à travers le monde. Les études américaines sur la réforme pédagogique concluent que le premier apprentissage à rendre plus rigoureux est celui de la langue maternelle. Elle est l'instrument qui donne accès à toutes les matières. »

Le remède, toutefois, n'est pas encore trouvé. « J'ai demandé, explique M. Ryan, à la Direction de la planification pédagogique de préparer un plan de consultation auprès des commissions scolaires et des intervenants concernés sur les réactions appropriées. »



Les étudiants du secondaire font en moyenne une faute à tous les dix mots.

Ce plan doit lui parvenir ces jours-ci et la consultation du milieu devrait commencer en février. « On leur donnera deux ou trois mois pour répondre. J'espère que nous serons en mesure de mettre

au point un plan d'action d'ici l'été. C'est l'objectif que je me suis fixé. »

M. Ryan met les « pressés » en garde. « Des opérations comme cela, dit-il, exigent un déploiement de ressources considérable et un étalement dans le temps beaucoup plus long que je ne l'avais pensé. »

Les disparités régionales

Pour la première fois, cette année, le M.E.Q. a publié à l'intention du public les résultats des étudiants aux examens uniformes du M.E.Q. On y a découvert des disparités régionales importantes. Entre la moyenne des plus fortes commissions scolaires et celle des plus faibles, l'écart est de près de 14 points.

« Il n'y aura jamais égalité parfaite des résultats à travers le Québec, commente M. Ryan. En pratique, il y a trop de différences de toutes sortes d'une région à l'autre mais il est beaucoup trop tôt pour tirer des conclusions générales. Je ne suis pas en mesure de le faire sur la base des résultats connus à ce jour. »

Plus concrètement, M. Ryan promet de s'attaquer à ces questions « aux tables communes avec les enseignants, que l'on prévoiera d'avance des projets envisagés. »

L'anglais langue seconde

En ce qui concerne l'anglais langue seconde, M. Ryan a, comme on le sait, fait marche arrière. Il voulait se faire donner les pouvoirs d'en permettre plus aisément l'en-

seignement dès la première année. Le règlement actuel édicte que cet enseignement « commence au deuxième cycle du primaire, sauf pour les projets d'innovation pédagogique autorisés par le ministre ». M. Ryan proposait de changer le mot « innovation » par le mot « intérêt ».

Son autorisation, soutient-il, n'en aurait pas été moins balisée par des règles précises, comme l'utilisation maximale des périodes déjà prévues au second cycle du primaire — et qui sont loin d'être utilisées partout —, des résultats satisfaisants en français, des enseignants qualifiés. Ces conditions étaient « tellement précises, ajoute M. Ryan, que ceux qui ont voulu entendre qu'on assisterait à une universalisation de l'anglais au premier cycle parlaient à travers leur chapeau ».

Le dossier est donc encore « à l'étude ». On a voulu, explique-t-il, « éviter la confusion et continuer d'approfondir la question sans précipitation. C'est seulement le souci d'intérêt général qui nous a guidés, assure-t-il. Personnellement, du reste, je n'en fais pas une question de vie ou de mort ». Et il conclut que « ce serait bon que le ministre ait un peu plus de latitude à cet égard ».

La formation professionnelle

L'un des grands succès de Claude Ryan est d'avoir réussi à faire

aboutir le dossier de l'enseignement professionnel. Depuis 1980, les divers ministres de l'Éducation n'avaient jamais réussi à obtenir les consensus nécessaires. Pendant ce temps, cet enseignement périssait dangereusement. Sa clientèle ne représente plus que 10 % de l'ensemble, cette année, contre 16,6 % en 1982-1983.

Dès septembre prochain, explique M. Ryan, les étudiants pourront obtenir un « diplôme d'études professionnelles » pour les métiers « hautement qualifiés » et un certificat d'études professionnelles pour les métiers moins exigeants. Dans les deux cas, toutefois, la formation de base en français et en mathématiques sera intégrée à la formation professionnelle.

« On ne veut pas de techniciens, explique-t-il, qui ne soient pas capables de comprendre les phénomènes politiques, les questions de langue, de guerre et de paix. »

D'autre part, le contentieux Québec-Ottawa sur le financement de la formation de la main-d'œuvre en établissement est proche de trouver un dénouement qui, dit M. Ryan, « respectera les attentes du Québec ». On sait qu'Ottawa voulait financer directement ces programmes, risquant du coup de mettre en péril toutes les politiques québécoises en matière de formation professionnelle pour les adultes. « On a réussi à faire comprendre à Ottawa qu'on ne pouvait tripoter des réalités comme celles-là de manière aussi cavalière. »

NOS GRADUÉS TRAVAILLENT.
VENEZ VOIR POURQUOI.

SESSION D'INFORMATION
PORTES OUVERTES

SAMEDI 31 JANVIER: 9H30 À 13H00
LUNDI 2 FÉVRIER: 19H00 À 22H00

AU COLLÈGE
(Métro Préfontaine)

Visite avec les représentants du collège.

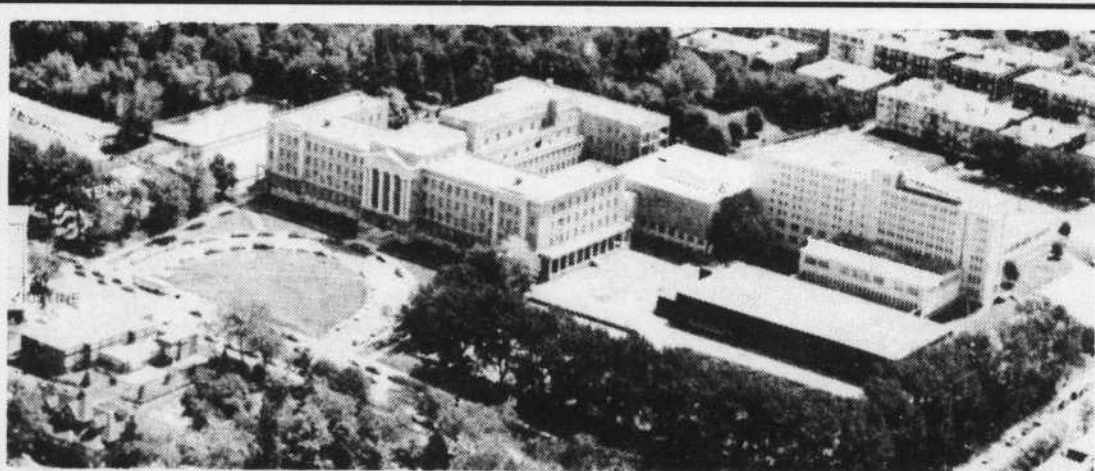
COURS RÉGULIERS DE JOUR

- D.E.C. EN ÉLECTRONIQUE (243.03) DU M.E.S.S. Programme enrichi de plusieurs ajouts
- D.E.C. EN TECHNOLOGIE DE SYSTÈMES ORDINES (247.01) Fondement de la robotique, allie l'électronique et l'informatique
- COURS INTENSIF DE 2 ANS (243.03) Pour les détenteurs d'un D.E.C. ou presque

ENCORE CETTE ANNÉE, NOS DIPLÔMÉS TRAVAILLENT

INSTITUT TECCART INC.

3155, rue Hochelaga, Montréal, H1W 1G4
(514) 526-2501



COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

- Collège privé, déclaré d'intérêt public
- Bourses d'étude
- Service de résidence (pour garçons seulement)
- Éducation de qualité depuis 1928

ÉTUDES SECONDAIRES

Nous offrons le cours secondaire complet — (1ère à 4ième secondaire: garçons seulement)

5ième secondaire

- Garçons et filles.
- Nous sommes en mesure d'accepter un plus grand nombre de candidates et de candidats en septembre prochain.

ÉTUDES COLLÉGIALES

- Sciences
- Sciences humaines et de l'administration
- Lettres
- Arts plastiques
- Communications
- Débouchant sur le diplôme d'études collégiales et/ou le baccalauréat international

3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal, Québec H3T 1C1

Tél.: 342-1320
poste 262 (collégial)
poste 231 (secondaire)

L'homme du détail

Le style, c'est l'homme : M. Ryan écrit lui-même ses lettres et communique directement avec les fonctionnaires concernés.

On raconte que, peu après sa nomination en décembre 1985, M. Ryan a profité de la tranquillité des vacances des Fêtes pour répondre lui-même au courrier accumulé depuis son élection. À son retour, sa secrétaire en aurait trouvé une centaine à dactylographier.

« En toute vérité, reconnaît M. Ryan, j'ai une attitude moins passive. Jusqu'ici, les fonctionnaires disaient au ministre : "On va vous préparer des projets de lettres." Je connaissais ce genre de lettres. Elles mettent trois mois à revenir et, dans bien des cas, c'est tellement emberlificoté qu'on ignore ce que ça veut dire. J'ai l'habitude de l'écriture simple et claire. J'ai indiqué à mes collaborateurs qu'à l'avenir j'écrirais moi-même mes lettres. Ainsi, j'ai une bonne idée des problèmes et ça me permet de comprendre ce qui se passe. »

M. Ryan a prévenu ses sous-ministres : « Je revendique une liberté de communication très grande. Si j'ai à parler à la personne chargée de l'évaluation, je veux lui parler directement. Je vais vous en informer mais je ne veux pas vous demander d'autorisation. »

« Une chose va me caractériser, lance-t-il : je veux être associé à la définition de la problématique. Je ne suis pas intéressé à recevoir un dossier de fonctionnaires qui me disent : "Voici tel problème et voici les solutions. Vous avez le choix entre quatre hypothèses. Choisissez : il faut rendre une décision dans une semaine." Cela m'horripile littéralement. La problématique constitue les neuf dixièmes de la solution. »

« Dans le dossier du français, par exemple, je ne veux pas qu'on m'apporte des documents tout faits, concoctés pendant deux ans alors qu'on me donne deux semaines pour décider. Je veux pouvoir influencer sur le débat à ses différentes étapes. Il est plus facile alors de trouver les solutions. Les synthèses ne me satisfont pas. Je veux voir les détails. »

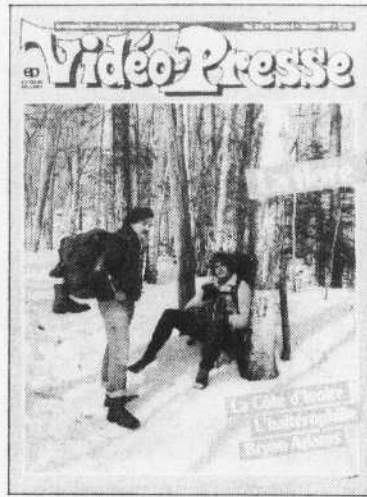
Par-dessus tout, le ministre de l'Éducation veut pouvoir parler sur les contenus. « Autrement, dit-il, je



Claude Ryan rédige lui-même ses lettres...

n'ai pas d'intérêt pour cette fonction. On peut la confier à un *manager* quelconque. Moi, je suis là pour qu'on puisse se rendre compte que le système d'enseignement existe pour dispenser une bonne formation. Je pense, conclut-il, qu'on est en train de placer l'accent au bon endroit. »

La formation des jeunes par l'information



Vidéo-Presse

Le magazine des jeunes qui vaut une encyclopédie

Créé en 1971 pour développer et protéger la culture des jeunes du Québec, **Vidéo-Presse** est devenu depuis, un instrument de progrès et de formation pour les jeunes de 9 à 16 ans.

Véritable encyclopédie mobile, **Vidéo-Presse** stimule l'imagination et l'esprit créateur du jeune en suscitant chez lui des émotions à sa mesure, en reflétant sa façon d'être, de penser, de juger, d'agir. Tout en le divertissant, il l'instruit quant à l'histoire passée et actuelle de sa collectivité, de ce qu'elle pourrait devenir, et de sa place par rapport aux autres collectivités.

Plusieurs élèves de l'élémentaire et du secondaire profitent du matériel publié dans **Vidéo-Presse** pour apprendre, comprendre ou imaginer; pour rire, s'émouvoir ou réfléchir; pour discuter, questionner ou critiquer; pour s'identifier, s'opposer ou s'informer...

Vidéo-Presse, dix fois l'an, de septembre à juin, en 68 pages imprimées tout en couleurs, c'est la garantie de l'épanouissement du jeune dans la découverte et l'enchantement.

Pour s'abonner ou recevoir gratuitement un numéro de la revue, écrire à **Vidéo-Presse, 3965, boul. Henri-Bourassa est, Montréal, Qc, H1H 1L1 — Tél.: (514) 322-7341.**

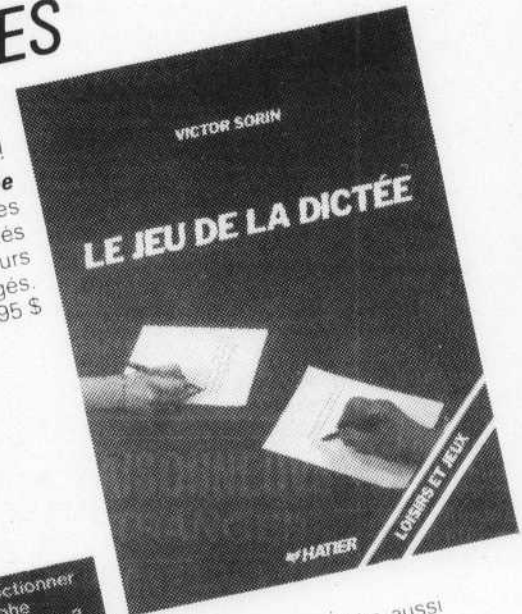
Publi-reportage

LA CONJUGAISON, LA GRAMMAIRE ET L'ORTHOGRAPHE SUR TOUS LES MODES

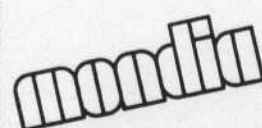


Les 5 000 verbes les plus courants présentés en 70 tableaux commentés. 128 pages - 4,95 \$

Préparez vos plumes!
Le jeu de la dictée
vous propose 50 textes gradués en difficultés présentés avec erreurs et corrigés.
128 pages - 21,95 \$



Au terme d'un itinéraire aussi amusant qu'instructif, le lecteur parviendra à libérer l'enchanteur Grevisse séquestré par l'abominable sorcier Littré tout en enrichissant ses connaissances orthographiques et grammaticales.
128 pages - 8,95 \$



1977, boul. Industriel
Laval (Québec)
H7S 1P6
667-9221 334-5759
1 800 361-9264

EN VENTE
CHEZ VOTRE
LIBRAIRE



Université
McGill

71e session:

28 juin au 8 août 1987

MAÎTRISE (avec ou sans thèse)

Programme:

- langue • littérature
- civilisations française et québécoise

Admission

B.A., B.Péd., Bac. Spéc. ou l'équivalent

Renseignements et brochure explicative:

392-4678-9

G. PASCAL, Directrice
École française d'été
Peterson Hall, 242
3460 rue McTavish
Montréal, Qué. H3A 1X9

Au niveau universitaire, c'est plus sélectif

L'admission au cégep: beaucoup d'appelés et . . .

JEAN-FRANÇOIS LACERTE

Bon an mal an, plus de 95 % des demandes d'admission complètes sont acceptées ! Règle générale, tout détenteur d'un diplôme d'études secondaires (ou son équivalent reconnu) est accepté au cégep: il suffit qu'il en fasse la demande et, au pis aller, accepte de s'inscrire dans un programme différent de celui choisi initialement. Après une ou deux sessions, rien ne l'empêchera de tenter sa chance à nouveau dans le programme qui constituait son tout premier choix.

Cet étonnant niveau de réussite s'explique, selon M. de Passillé, secrétaire général du Service régional d'admission de Montréal (SRAM), par le fait que l'étudiant

refusé au premier tour peut se reprendre une deuxième et une troisième fois si nécessaire. « L'étudiant ne fait qu'une seule demande dans un seul programme d'un seul cégep, explique M. de Passillé. La plupart des étudiants refusés au premier tour sont ceux qui ont demandé une inscription dans un programme très contingenté », poursuit-il.

Un étudiant refusé dans un collège peut refaire la même demande dans un autre collège, refaire une demande dans un autre programme dans le même cégep ou encore faire appel de la première décision.

Le SRAM et les autres

La loi québécoise oblige toute personne âgée de six à seize ans

moins un jour de fréquenter l'école. Après 16 ans, l'instruction résulte d'une volonté personnelle de l'étudiant à pousser plus loin ses études. Pour les finissants du secondaire, l'inscription dans un collège d'enseignement général et professionnel est la première étape de ce choix qui pourra représenter plus de cinq années complètes d'étude et de spécialisation.

Qui veut bien continuer à étudier doit donc en faire la demande expresse. Au Québec, il existe des regroupements de cégeps qui ont créé des corporations ayant pour mandat de recevoir les demandes d'admission des finissants du secondaire désireux de fréquenter les collèges québécois.

Le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) regroupe 24 cégeps et écoles post-secondaires. Ses tentacules vont de

Sherbrooke à Hull et de Shawinigan à Valleyfield. Le SRAM est le plus gros organisme du genre au Québec. Les autres sont le SRAQ à Québec (8 cégeps en sont membres) et le SRALJ au Lac Saint-Jean (quatre cégeps). Quelques cégeps francophones ne font parti d'aucun regroupement et les collèges anglophones (sauf John Abbott qui est membre du SRAM) possèdent leur propre service regroupé. Le but principal de ces services est de regrouper les demandes d'admission pour en éviter le doublement.

La date limite pour envoyer sa demande dans un centre régional d'admission est le 1er mars de chaque année. Tous les détails concernant les inscriptions au cégep sont disponibles dans toutes les écoles secondaires du Québec ou auprès des conseillers en éducation de vo-

tre voisinage.

À l'université, c'est plus sélectif

En théorie, il est aussi facile d'entrer à l'université qu'au cégep, dans la mesure où il s'agit d'un programme qui n'est pas contingenté. Mais au niveau universitaire, il n'existe aucun service centralisé d'admission; chaque université possède son propre centre d'administration des demandes d'admission, qu'on appelle le « bureau du registraire ».

Pour tous les programmes universitaires, c'est le calcul de la « cote z » et l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC ou son équivalent reconnu) qui prévalent à l'admission. La cote z est un calcul mathématique à l'aide duquel on situe l'étudiant en termes qualitatifs parmi les autres étudiants

Conception et Dessin Assistés par Ordinateur

60 heures de cours crédités aux niveaux Introduction et Avancé dans les domaines suivants:

- Architecture, ingénierie et construction
- Génie mécanique et fabrication
- Graphisme assisté par ordinateur (arts appliqués) non-crédités

CHOIX D'ÉQUIPEMENTS ET DE LOGICIELS

A) Un puissant système de CAO/FAO

Ordinateurs APOLLO de 32 bits reliés en réseau; logiciel AUTO-TROL; traceurs de courbes en couleurs Hewlett Packard à 8 plumes; imprimante électrostatique Versatec.

Avantages: Formation équivalente à celle d'une grande entreprise. Rapidité de conception et d'exécution des modèles en trois dimensions. Choix de logiciels de conception et de dessin adaptés à vos besoins. Épreuves techniques à l'écran. Quand vous êtes satisfait de votre conception, l'ordinateur peut faire votre programmation par commande numérique en vue de la fabrication.

Frais d'inscription: 395\$

B) AUTOCAD sur les micro-ordinateurs Sperry IT (2½ dimensions)

Avantages: AutoCAD 2.5 presque une norme en matière de dessin assisté par ordinateur. Caractéristiques: multilayering, multiple text fonts, 3-D visualization, zoom, copy, mirror, et pan en une fraction du temps nécessaire aux autres systèmes micro-ordinateur. 90% du rendement d'un ordinateur principal au coût d'un micro-ordinateur.

Frais d'inscription: 260\$

QUAND

Soirs ou fins de semaines, du 2 février au mi-mai.

OÙ

Les cours sont dispensés à l'Institut CAO/FAO, 425 boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1100, Montréal.

LES COURS SERONT OFFERTS QUEL QUE SOIT LE NOMBRE D'INSCRIPTIONS.

281-9807 ou 744-7000

425, BOUL. DE MAISONNEUVE OUEST, BUREAU 1100

**INSTITUT
CAO-FAO**



**VANIER
COLLEGE**

cégep

(enseignement régulier, le jour)

LE 1er MARS 1987

est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la

SESSION "AUTOMNE 1987"

dans l'un des cégeps suivants:

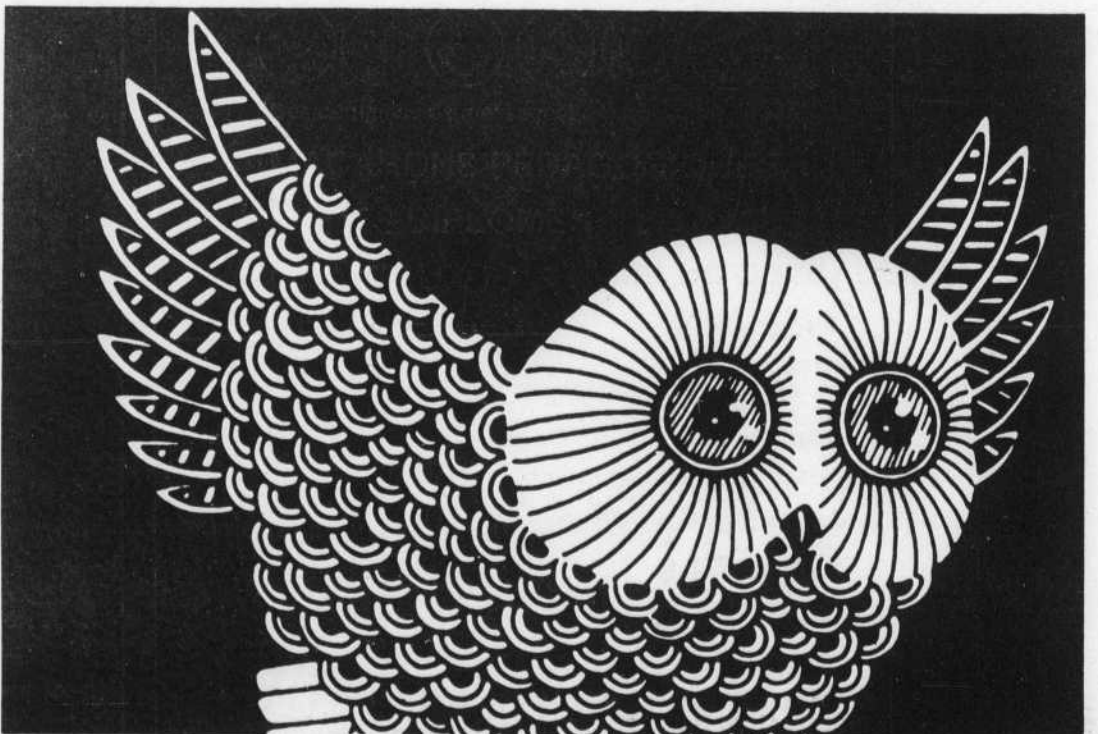
Ahuntsic
André-Laurendeau
de Bois-de-Boulogne
Drummondville
Édouard-Montpetit
Granby
John Abbott
Joliette-
de Lanaudière
Lionel-Groulx
Maisonneuve
Montmorency
Outaouais
(langue française)

Rosemont
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Valleyfield
Vieux Montréal
Institut de technologie
agro-alimentaire

Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à votre école, à l'un de ces cégeps ou au:

SRAM

service régional d'admission
du montréal métropolitain
C.P. 70, Succursale Bourassa,
Montréal, Québec, H2C 3E7



beaucoup d'élus

d'un même groupe. Toutes les notes obtenues au cégep, sauf en éducation physique, comptent dans le calcul de la cote z. Certains programmes hyper-contingents (médecine ou communications, par exemple) sélectionneront ensuite leurs étudiants via des tests ou des entrevues, et parfois les deux.

« Les résultats scolaires antérieurs qui déterminent la cote z, sont toutefois le premier critère pour entrer à l'université, explique M. Claude Saint-Arnaud, registraire de l'Université de Montréal. Ce calcul est effectué à Québec, au ministère de l'Éducation. » Une fois ces compilations terminées, ce sont les doyens de chaque faculté qui décident de l'admission ou du refus d'un candidat. Toutefois, les recommandations faites par les registraires sont généralement acceptées par les doyens.

Une certaine surveillance

Au niveau universitaire, il est très répandu de faire des demandes dans plusieurs institutions, d'en attendre les résultats et de décider ensuite dans quelle université on s'inscrira. Souvent, un étudiant peut être accepté dans un même champ d'études dans toutes les universités où il a envoyé une demande. Pour éviter qu'un étudiant s'inscrive dans deux ou plusieurs universités où il a été accepté, et

bloquer ainsi l'entrée d'un autre candidat, certains mécanismes de surveillance ont donc été mis sur pied par la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ).

Ainsi, lorsque les noms des étudiants sélectionnés sont connus, les universités centralisent leurs listes informatisées. En quelques instants, il devient possible de déterminer si un étudiant a accepté plus d'une offre. « Dès lors, souligne M. Saint-Arnaud, les universités font parvenir une lettre à l'étudiant concerné l'obligeant à faire un choix définitif dans les 15 jours. À défaut d'un ou de plusieurs désistements, l'étudiant pourra voir sa demande rejetée dans toutes les universités où il a accepté l'offre d'inscription. »

Il est parfois nécessaire de faire plusieurs demandes d'admission dans plusieurs universités car certains programmes étant fort différents d'une université à l'autre. Prenons, à titre d'exemple, les programmes en économie des universités de Montréal et de Sherbrooke. La première pousse davantage l'économie mathématique alors que la deuxième a la réputation d'axer ses recherches au niveau social principalement. Ainsi, un étudiant relativement faible en mathématiques aurait, dans cette optique, plus de chance de voir sa

candidature acceptée à Sherbrooke qu'à Montréal. Se limiter à une seule université peut causer des problèmes importants dans la mesure où chaque université a ses propres critères de sélection: un étudiant refusé à Laval pourrait être accepté à l'UQAM ou vice-versa.

Chaque année, toutes les universités envoient des personnes-res-

sources dans les cégeps afin d'expliquer aux collégiens le fonctionnement de leurs programmes, décrire la vie de campus et les avantages « vendables » de leur université par rapport aux autres.

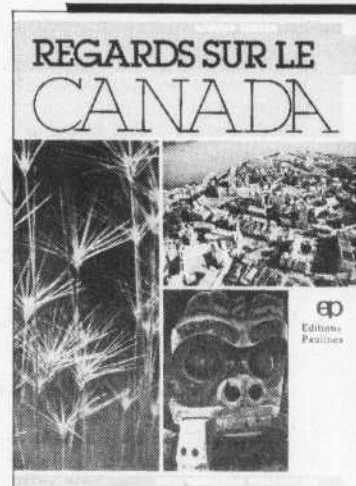
La date limite pour envoyer sa demande d'inscription est aussi le 1er mars pour la plupart des universités: seul l'Institut catholique

de Montréal, institution universitaire privée offrant des programmes de formation des maîtres à tendance chrétienne, accepte des inscriptions jusqu'au 1er avril. Tous les détails concernant les inscriptions à l'université sont disponibles dans les cégeps. Les formulaires sont aussi disponibles dans toutes les universités.

POUR MIEUX CONNAÎTRE LE CANADA ET LE QUÉBEC



Harold Bherer REGARDS SUR LE QUÉBEC



Harold Bherer REGARDS SUR LE CANADA

Ces deux volumes fournissent des informations récentes et diversifiées sur les dix régions administratives du Québec, et sur les dix provinces canadiennes.

Deux véritables best-sellers pleins de renseignements à recueillir, des photos superbes à admirer! Une constante invitation aux jeunes à se former une opinion personnelle sur la géographie et l'histoire de leur pays.

Prix: 8,50\$ ch.

ÉDITIONS PAULINES

3965, boul. Henri-Bourassa est
Montréal, Qc, H1H 1L1
Tél.: (514) 322-7341

INSCRIPTIONS 87-88

•PRIMAIRE (3 annexes)

Cartierville, Montréal, Longueuil

•SECONDAIRE I à V (D.E.S.)

Programmes et examens du ministère

•COLLÉGIAL (D.E.C.)

I Secteur général (D.E.C. en 2 ans)

- Science de la santé
- Sciences pures
- Science de l'administration
- Sciences humaines
- Lettres et Langues

II Secteur professionnel (D.E.C. en 3 ans)

- Technique informatique
- Informatique de Gestion
- Programme 420.00

•PENSIONNAT

Primaire
Secondaire

• INSCRIPTIONS (Pour Secondaire I spécialement)

- Solliciter un rendez-vous pour une entrevue individuelle

- Étude de bulletins Admission sur dossier

- Réponse immédiate - Tests si nécessaires.

• TRANSPORT SCOLAIRE:

Assuré par le collège

—Laval - Basses-Laurentides - Repentigny
- Boucherville - Longueuil - Rive-Sud - West Island

ACCÈS • Métro Laurier (autobus 51) • Métro Place des Arts (autobus 80)

**POUR RENSEIGNEMENTS — INSCRIPTIONS
OU RENDEZ-VOUS 495-2581**

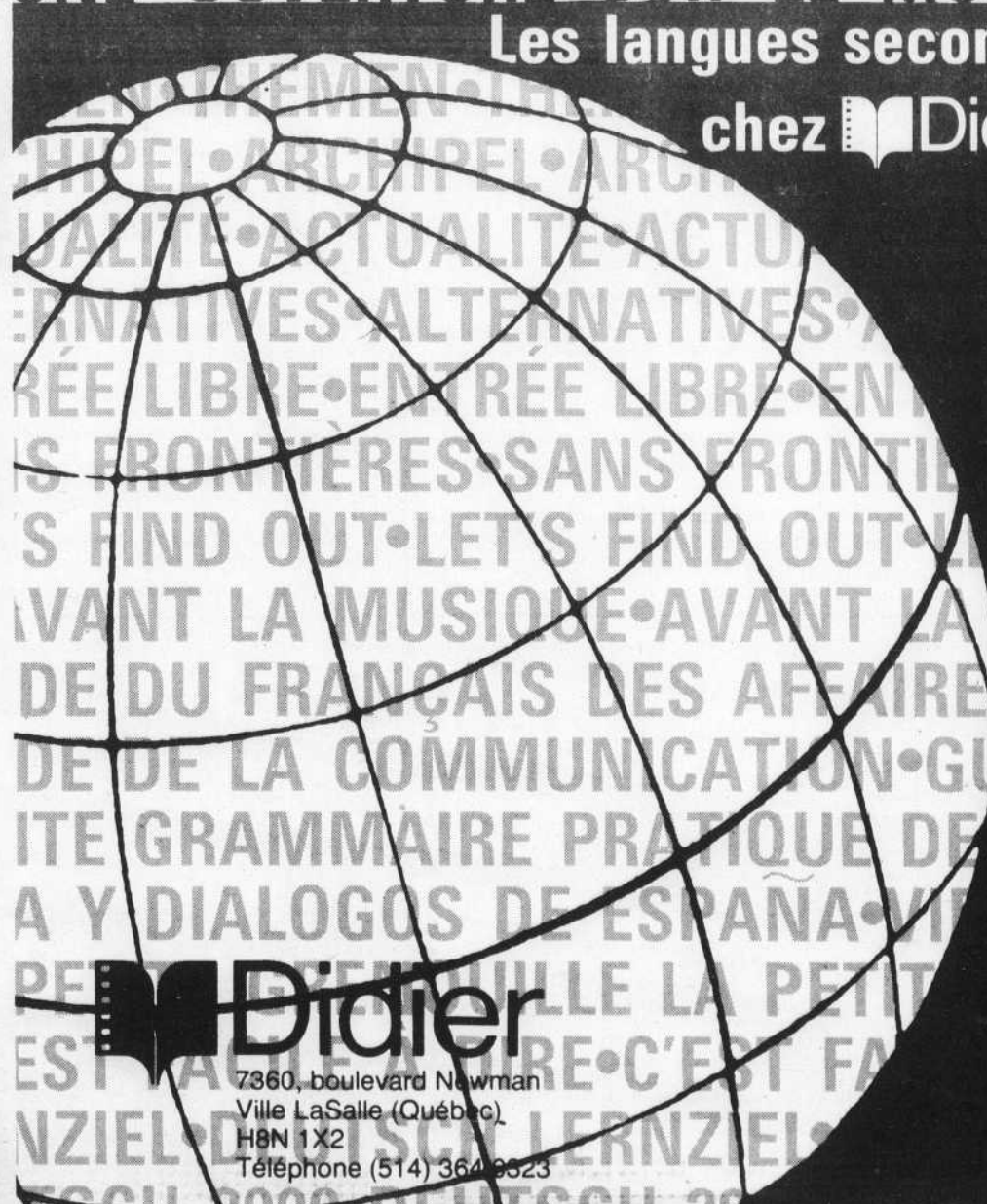
COLLÈGE FRANÇAIS
185, AV. FAIRMOUNT, MONTRÉAL H2T 2M6



UNE OUVERTURE SUR LE MONDE

Les langues secondes

chez **Didier**



Didier

7360, boulevard Newman
Ville LaSalle (Québec)
H8N 1X2
Téléphone (514) 364-9323

L'éducation permanente

Quand l'université prend place au petit écran !

HÉLÈNE TAINURIER

Pour les adultes qui désirent poursuivre un programme d'études, il s'agit simplement d'être «branché»...sur le bon canal et à l'heure juste!

Chaque année, ils sont plusieurs milliers d'étudiants à suivre des cours de niveaux collégial ou universitaire... les yeux rivés sur leur petit écran. Diffusés sur les ondes de Radio-Québec et de C.A.N.A.L., au câble 23, ces cours (40 cet hiver) permettent aux étudiants de compléter le programme qu'ils suivent «sur campus».

Le nombre de cours disponibles ne permet cependant pas à un étudiant d'obtenir un diplôme. Mais il n'est pas essentiel d'être inscrit à un programme pour profiter du contenu de ces cours: une personne peut choisir de s'inscrire en tant qu'«étudiant libre» (il choisira alors lui-même le nombre de cours qu'il désire prendre) ou les visionner, sans être inscrits et sans avoir à faire les fameux travaux de session et les examens!

C.A.N.A.L., une des deux chaînes participantes, est un consortium composé d'environ cinq universités et deux cégeps. Ce réseau est le seul qui est entièrement consacré au secteur de l'éducation pour adultes.

Comme l'explique Gilles Carrier, directeur général de C.A.N.A.L. à l'Université de Montréal, chaque

établissement utilise la télévision à sa manière. À l'Université de Montréal, quatre des six cours présentés cet hiver se font en direct, chaque semaine. M. Carrier explique que « ce genre de cours permet aux étudiants d'appeler et de parler directement au professeur ».

Dans les autres cas, le cours est enregistré d'avance. Les seuls contacts professeurs/étudiants se font par le biais de la poste, du téléphone, ou de quelques rencontres de groupe.

Que pensent les étudiants de ce genre d'enseignement? Ulric Deschênes a déjà suivi trois de ces cours. De plus, dans le cadre d'une maîtrise en technologie éducative, il a mené plusieurs recherches qui l'ont conduit à un constat plutôt mitigé: « Les cours télévisés ne peuvent se suffire à eux-mêmes. C'est une forme hybride d'enseignement. » Selon lui, cette forme d'enseignement ne pourra connaître de véritable essor qu'en augmentant les contacts entre le professeur et ses étudiants, par le biais de la télématique notamment.

« L'enseignement à distance, poursuit-il, modelé sur designs pédagogiques classiques rencontre inéluctablement des problèmes majeurs. Pensons simplement au ratio enseignants/étudiants! Même l'utilisation de l'enseignement programmé par ordinateur ne ferait que déplacer le problème ».

Malgré ses limites, de nombreux

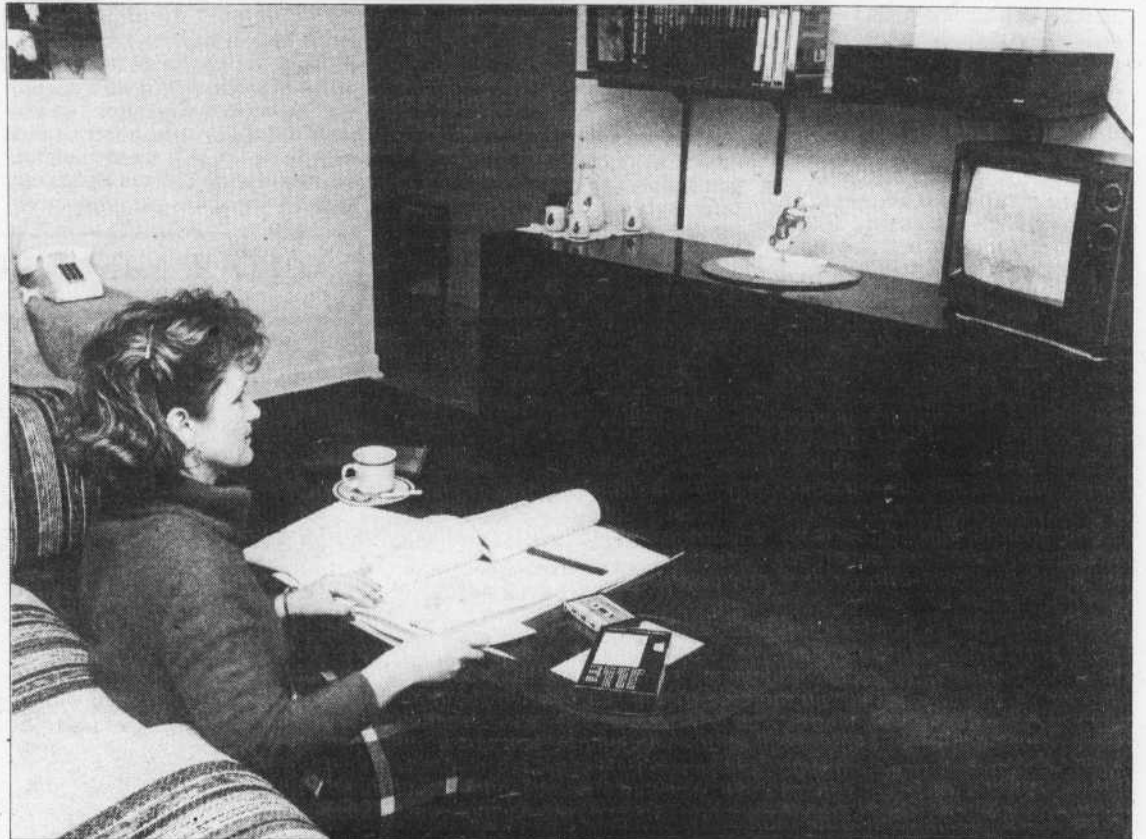


Photo Claire Beaugrand-Champagne

Denise Latour, l'une des 20,000 étudiantes de la Télé-université a bien aimé son expérience. « Comme j'enseigne le patinage artistique, j'ai des horaires très irréguliers. La Télé-université me permet d'étudier quand ça m'arrange ».

«Savoir pour mieux faire»
125 ANS D'EXCELLENCE



COLLÈGE SAINTE-ANNE DE LACHINE

ADMISSION

Établissement d'enseignement secondaire pour filles dirigé par les Soeurs de Sainte-Anne

COLLÈGE SAINTE-ANNE
1250, Boul. Saint-Joseph
Lachine, Qué. H8S 2M8
Tél.: 637-3571



Centre Interculturel Monchanin

4917 st-urbain, montréal H2T 2W1
téléphone: (514) 288-7229

ÉDUCATION INTERCULTURELLE
des enseignants

- Programmes de formation interculturelle (journée pédagogique ou cours de 45 hres)
- Un centre de documentation sur les communautés culturelles
- Consultation et counseling interculturel
- Publications: I) **PROFILS CULTURELS** (125 p.)
II) **Revue trimestrielle:**

INTERCULTURE (40 p.); **HORIZONS INTERCULTURELS** (10 p.)

Pour renseignements: 288-7229

PRÉSENT
dans les écoles



L'illusion
THÉÂTRE DE MARIONNETTES
spectacles — ateliers
information: **843-4173**

COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET

• Préparation aux études universitaires

• Climat positif et ouvert

• Études personnalisées

• Établissement privé de niveau collégial dirigé par les Prêtres de St-Sulpice

• Vie étudiante active

• Éducateurs compétents et disponibles

381-4293

1001 Crémazie est
Montréal H2M 1M3 métro Crémazie

adultes trouvent cette formule extrêmement pratique. L'étudiant peut travailler selon ses propres horaires, à son rythme et à domicile, en plus! Pour ceux qui ont des horaires irréguliers ou encore des enfants, c'est la formule idéale... ou presque.

Laurie Beauchamp a suivi un de ces cours de l'Université de Montréal. «C'est très pratique, même si le contenu du cours est très concentré». Malgré tout, les contacts limités avec son professeur l'ont un peu déçue. Si son horaire le lui avait permis, elle aurait «probable-

ment préféré avoir un cours normal de 45 heures».

L'université à distance

La Télé-Université est une autre institution membre du consortium C.A.N.A.L. Mais son nom évocateur est trompeur: seulement 4% de son matériel pédagogique est télédiffusé. Car, explique Richard Coutu, agent d'information à la Télé-université, «télé signifie à distance».

Créée en 1972, elle dessert chaque année environ 20,000 étudiants, à temps partiel. 70% de sa clientèle

est âgée de 30 à 44 ans, et près de 73% sont des femmes. Les étudiants souhaitent compléter leur formation ou encore obtenir un certificat avec l'espoir d'augmenter leur chances de promotion.

Seulement deux cours de la Télé-université sont entièrement télédiffusés. Ils comportent chacun 13 émissions d'une heure, enregistrées à l'avance. Le matériel pédagogique de certains autres cours est également complété par une ou deux émissions.

Diplômé du petit écran?

Pourra-t-on un jour obtenir un diplôme universitaire en suivant uniquement ce genre de cours? Gilles Carrier est optimiste. Il déclare en effet que plusieurs universités envisagent de bâtir un programme

conjoint, uniquement composé de cours télédiffusés. «Mais cela prendra certainement deux ou trois ans», dit-il.

Justice pour tous

La télévision permet aussi faire le plein de connaissances sans pour autant s'inscrire à des cours. Des émissions comme *Justice pour tous* en témoignent.

Selon Maître Louis-Paul Allard, directeur de l'information de la Commission des services juridiques qui réalise l'émission, celle-ci vulgarise le droit sous forme de «fast-food juridique». Et si la Commission a choisi de le faire à la télévision, c'est qu'un sondage indiquait une nette préférence des personnes interrogées pour la forme dramatique.

En dépit des heures de diffusion un peu ingrates (le vendredi à 14h30 à Télé-Métropole et à 11h30 le samedi à Radio-Québec), *Justice pour tous* attire près de 300,000 téléspectateurs chaque semaine. Et l'émission, qui fêtera l'année prochaine ses dix ans, a sans doute contribué à faire mieux connaître notre système légal.

Dans ce contexte, comment expliquer la rareté de ce type d'émissions sur nos réseaux de télévision? À plein temps, *Le cours de mon argent*, *Octopuce* et *Octogiciel*, le tour est vite fait. Selon Me Allard, elle s'explique par une forte réticence de la part des diffuseurs. «On nous refuse l'accès aux heures de grande écoute. Mais il faut dire aussi que la manière de présenter ces projets n'est pas toujours la bonne...».



Une scène tirée de l'émission *Justice pour tous*, qui permet aux téléspectateurs d'apprendre à connaître leurs droits tout en se divertissant.

inutile de chercher ailleurs ... on y revient toujours

20 000 mots adaptés aux besoins des enfants, à partir de 9 ans.

Larousse
maxi
débutants

QU'EST-CE-QUE
ÇA VEUT DIRE?

COMMENT
ÇA S'ÉCRIT?

Larousse
mini
débutants

mon premier vrai dictionnaire



5 400 mots expliquant aux enfants ce qui les intéresse avec des mots d'enfants, dès l'âge de 7 ans.

APPROUVÉ
PAR
LE
M.E.Q.

**les dictionnaires du primaire,
édition canadienne**

Distributeur exclusif: les éditions françaises inc.
1411, rue Ampère, Boucherville, Québec, J4B 6C5. Tél.: (514) 641-0514 • 871-0111 • 1-800-361-9635

VOUS AIMEZ LE THÉÂTRE...

LA RADIO VOUS INTÉRESSE...

LE JOURNALISME VOUS TENTE?

BREF, TOUT CE QUI COMMUNICATION ORALE ET ÉCRITE TOUCHE À LA

VENEZ CHEZ NOUS, ET APRÈS 2 ANS, LE JOUR, OU 3 ANS, LE SOIR, MUNIS D'UN D.E.C. VOUS FEREZ UN MEILLEUR CHOIX

UN "CEGEP" PAS COMME LES AUTRES

CONSERVATOIRE
L'ASALLE

3505, rue Durocher, Montréal H2X 2E7 tél.: 288-4140
Jacques Laurin, dir. général

COLLÈGE RECONNU D'INTÉRÊT PUBLIC PERMIS NO: 749569

L'industrie doit-elle prendre le leadership de la formation professionnelle ?

CHANTAL MANTHA

Si l'école secondaire veut réellement former une main-d'œuvre qualifiée qui pourra s'intégrer au marché du travail, elle devra s'allier à l'industrie. C'est du moins la position que défendra le Secrétaire de l'enseignement professionnel du Québec (SEPQ) au Colloque des commissions scolaires de l'île de Montréal sur la formation professionnelle qui se tient aujourd'hui. Le ministre de l'Éducation, Claude Ryan, doit y présenter le projet d'une réforme qu'il qualifie de majeure et qui doit entrer en vigueur en septembre prochain.

Selon Jean-Pierre Beauquier, président du SEPQ, cette réforme a peu de chances de réussir parce qu'elle ne s'appuie pas sur la participation de l'industrie. « Il faut que l'industrie prenne le leadership de la formation professionnelle », affirme-t-il. À son avis, c'est la seule façon de revaloriser ce secteur du secondaire qui a vu diminuer de 50 % le nombre de ses élèves depuis 1980.

Le retard de l'enseignement

Il est généralement admis que le professionnel est la « voie de garage » de l'école, que la formation

qui y est dispensée n'est pas adaptée aux exigences actuelles du monde du travail, que les équipements y sont vétustes et que les enseignants gagneraient à se recycler. Les jeunes qui sont dirigés vers le secteur professionnel ont l'impression d'être rejetés par le système d'éducation, sans pour autant être préparés à la pratique d'un métier. De fait, les employeurs embauchent de moins en moins ces finissants.

Pourtant, de nombreuses études indiquent qu'une très forte proportion des nouveaux emplois qui seront créés exigent une formation technique de niveau secondaire.

Des stages en industrie

Porte-parole de l'industrie dans ce dossier, le SEPQ déplore que la réforme proposée ne prévoit pas les structures où se concrétiseraient sa participation. Selon cet organisme de liaison, fondé par le Conseil du patronat du Québec et le Conseil scolaire de l'île de Montréal, c'est au niveau des politiques du ministère qu'on doit tenir compte des besoins et des suggestions du monde du travail plutôt que de remettre toute la responsabilité de cette concertation aux seules commissions scolaires.

Partenaire à part entière dans



Depuis 1980, le secteur professionnel du secondaire a vu sa clientèle diminuer de 50 %.

Un nouveau programme • Un nouveau départ

Collection Bonne Nouvelle

Les ouvrages du 1er cycle du primaire



Dieu est amour 1ère PRIMAIRE

- Livre du maître: * 362 pages * 27.50\$
 - Manuel de l'élève (3 volumes)
 1. Source de la vie, quel est ton nom? * 60 pages * 4.25\$
 2. Jésus est plein de vie * 68 pages * 4.25\$
 3. La vie selon l'esprit de Jésus * 40 pages * 3.50\$
- Approuvé par le Ministère



Voyez comme ils s'aiment 2e PRIMAIRE

- Livre du maître: * 402 pages * 27.50\$
 - Manuel de l'élève * 156 pages * 12.00\$
- Approuvé par le Ministère

**À PARAÎTRE
au printemps 87'**

Demeurez dans mon amour 3e PRIMAIRE

- Livre du maître: * 350 pages * 27.50\$
 - Manuel de l'élève * 152 pages * 12.00\$
- En cours d'approbation

L'Office de catéchèse du Québec présente le matériel didactique de base pour l'enseignement religieux du premier cycle du primaire

Ce matériel est conforme aux orientations Pastorales des Évêques du Québec

Matériel de support: **Une cassette de chants**

En vente chez votre libraire

Distribution



Les Éditions d'enseignement religieux F.P.R. Inc.

142, rue Saint-Pierre Saint-Jean, Québec J3B 6Z4

l'établissement des politiques du ministère de l'Éducation, l'industrie participerait à l'élaboration des programmes et à la définition d'une politique de stages, inexistante en ce moment. On devrait également faire appel aux ressources du monde du travail pour la sélection et le perfectionnement des enseignants. « Avec le nouveau plan d'action de M. Ryan, précise M. Levac, vice-président du SEPQ, un certain nombre de professeurs seront mis en disponibilité. C'est le moment rêvé pour qu'ils aillent faire des stages de perfectionnement en industrie. »

Des coupures dans les programmes

Les requêtes du Secrétariat s'appuient sur les recommandations de

comités régionaux formés d'intervenants du monde de l'éducation et de personnes directement impliquées dans différents secteurs de l'industrie (alimentation, électrotechnique, dessin industriel, services à la personne, mécanique en équipement motorisés).

Le SEPQ insiste sur la nécessité d'offrir dans les écoles des options qui correspondent aux besoins réels de main-d'oeuvre dans chacune des régions du Québec.

À titre d'exemple, chaque polyvalente a son atelier d'équipement motorisé. Il y a 1,300 finissants chaque année dans la seule région de Montréal alors que l'industrie ne peut en accueillir plus de 200. D'ailleurs, le plan d'action du ministre prévoit une diminution de 50 % des 258 programmes de formation professionnelle actuellement offerts

aux jeunes. Il n'impose toutefois pas la sélection et le contingentement que réclame le SEPQ.

Les administrateurs du SEPQ sont déçus par le manque de coordination entre les ministères de la Main-d'oeuvre et de l'Éducation, d'autant plus qu'il leur faut aussi concilier le pragmatisme des représentants de l'industrie et l'intellectualisme de ceux de l'éducation. « Les gens de l'éducation veulent former de bons citoyens alors que les industriels désirent une main-d'oeuvre compétente », explique M. Levac. « Ce sont deux mondes qui s'affrontent. »

Le retour aux écoles de métiers ?

Les lourdes structures administratives des polyvalentes ne favorisent pas l'implantation de l'industrie. « Les écoles de métiers constituent une solution beaucoup plus pratique », affirme M. Beauquier. Ainsi, une école comme l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) s'y prête davantage; grâce aux comités consultatifs industrie/ITHQ, les élèves peuvent effectuer des stages dans des établissements reconnus, d'où proviennent d'ailleurs les formateurs. « L'ITHQ pourrait être considéré

comme un modèle », conclut M. Beauquier.

En ne tenant pas compte de la réalité du marché du travail dans la formation des jeunes, on les dirige vers le chômage ou vers des programmes destinés au perfectionnement des adultes, ce qui accroît les coûts et constitue un gaspillage inadmissible, estime l'industrie. Face à la question des décrocheurs, le SEPQ propose donc d'attaquer le problème à sa source en instaurant dès le secondaire une formation professionnelle de qualité offrant des débouchés réels sur le marché de l'emploi.











UN DON A CARE CANADA
POUR UNE MEILLEURE
EDUCATION

CARE

CARE Canada
1312 Bank, Ottawa K1S 5H7



Marc-Aimé Guérin,
Président du Conseil
d'administration de GUÉRIN
ÉDITEUR et de LIDEC INC., a le
plaisir de faire connaître à sa vaste
clientèle les nominations suivantes:

 Claude Legault Directeur général (Lidéc Inc.)	 Louise Turcotte Adjointe à la production et à l'édition (Lidéc Inc.)
 Paul-André Trépanier Directeur commercial	 Albert Duchesne Directeur pédagogique
 Johanne Charron Représentante	 Denis Monast Représentant
 Luc Lefebvre Représentant	 Marie-Élaine Dion Représentante
	 Daniel Guay Représentant
	 Célyne Dubé Représentante

Vivre au Collège Marie-Victorin



PROGRAMMES D'ÉTUDES

- Sciences
- Musique
- Lettres
- Arts plastiques
- Sciences humaines
- Sciences et techniques administratives
- Informatique
- Éducation spécialisée
- Techniques du Vêtement
- Éducation en services de garde

RÉSIDENCE
AIDE FINANCIÈRE

Le samedi 14 février 1987
de 10 h à 16 h

Portes ouvertes

RENSEIGNEMENTS: 328-3810

7000, rue Marie-Victorin, Montréal (Québec) H1G 2J6

RATTRAPAGE SCOLAIRE

□ Une clé d'espoir pour 40,000 jeunes... surtout des femmes



Lise Picard, responsable du service d'accueil et références à l'école Sainte-Croix: «Il ne faut pas trop les couvrir, il faut les respecter!».

JEAN-DENIS LAMOUREUX

DANS le grand Montréal, cinq écoles fonctionnent à plein régime, jour et soir. Pour rattraper le temps perdu... La majeure partie de la clientèle? Des assistés sociaux revenus aux études grâce au programme de rattrapage scolaire.

Depuis le lancement, en 1984, ils sont plus de 40,000 à être retournés à l'école, dans tout le Québec, pour continuer et éventuellement compléter leurs études secondaires générales ou professionnelles. Près de 65% sont des femmes.

Ce programme vise les moins de 30 ans ou les chefs de famille monoparentales âgés de 18 ans et plus qui ont quitté les études à temps plein depuis au moins neuf mois. Il a comme objectif d'accroître leur employabilité et d'augmenter leurs chances d'atteindre l'autonomie financière. La priorité est accordée à ceux et celles qui ont quitté leurs études depuis au moins deux ans.

Même les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires peuvent être admis en formation générale ou professionnelle, selon le cas, s'ils démontrent qu'un complément de connaissances les aidera à trouver un emploi ou permettra leur admission à des études de niveau collégial.

Aux prestations d'aide sociale que reçoivent ces étudiants s'ajoutent des allocations, pour accroître la motivation et couvrir les frais de participation. Un supplément de 196 \$ vient ainsi augmenter la majeure allocation mensuelle (180 \$) déjà reçue par une personne seule ou un membre d'un couple sans enfant. Les chefs de famille monoparentale ou membre d'un couple avec enfant à charge reçoivent 100 \$, qui s'ajoutent à leur prestation de base de 643 \$ s'ils ont un enfant et de 694 \$, s'ils en ont deux.

Des allocations de frais de garde (jusqu'à 10 \$ par jour) et de frais d'inscription et de fournitures scolaires (maximum de 500 \$ par année) complètement le tableau.

Une règle absolue: on doit consacrer au moins 60 heures par mois à des activités de rattrapage scolaire.

Sur le terrain

À l'école Sainte-Croix, rue Jarry ouest, deux «orientateurs» en ont plein les bras avec ce déferlement d'êtres humains remplis d'espoir, mais encore marqués par les expériences de vie qui les ont conduits là.

«Nous exerçons une double fonction», explique Lise Picard, une femme dans la trentaine, au verbe facile et au sourire contagieux.

«D'abord, une information professionnelle et scolaire. Il faut un peu les guider. Ainsi, à un jeune qui arrive en voulant devenir avocat alors qu'il commence à peine son Secondaire, nous allons montrer l'importance d'être réaliste, de se fixer des objectifs plus immédiats, d'utiliser chaque pas en avant comme stimulant pour la suite. Ça fonctionne, la plupart du temps.»

Exemple ce jeune homme qui voulait absolument devenir prof de français, malgré la longueur du processus et un avenir très bouché dans le secteur. «En discutant, nous avons réussi à le convaincre et à la fin du Secondaire, nous l'avons envoyé dans une imprimerie. Il se spécialise maintenant en correction de textes et c'est son employeur qui subventionne ses cours de perfectionnement.

«Ensemble on regarde ce qui se passe et on les aide à s'orienter.» À l'école Sainte-Croix, on fait un suivi des étudiants au cours de rencontres individuelles, au moins à chaque fin de cycle.

Un milieu de vie

Mais l'essentiel n'est pas là. «Ensuite et surtout, nous devons établir une relation d'aide. Ces jeunes ont eu une vie difficile, ils ont besoin de l'attention particulière qu'ils n'ont souvent jamais eue, d'encouragements. Notre défi, c'est de créer

une sorte de milieu de vie plus positif que celui qu'ils connaissent avant.»

Issus de la plupart du temps d'un environnement qui ne valorisait pas l'éducation, certains n'ont même jamais ouvert un livre. On parle donc beaucoup de confiance en soi; on a des activités de groupe, comme l'atelier intitulé «Apprendre à apprendre». On publie même le *Journal des stagiaires*, un petit mensuel plein d'émotion qui sert de point de rassemblement.

Le choc culturel qui suit l'insertion dans ce nouveau milieu provoque des remises en question. D'autant plus qu'à l'extérieur de l'école, la petite vie continue... «Je suis sur un down, il y a jamais personne pour m'encourager!» Ce cri du cœur d'une étudiante qui s'assoit devant l'orientrice, on pourrait l'appliquer à bien d'autres...

Besoin de soutien

«C'est dur pour eux!» insiste Lise Picard. Budget extrêmement serré (pour ne pas dire plus!), problèmes récurrents de boisson, de drogue, absence de soutien familial, etc. Sans compter les charges supplémentaires que doivent vivre les très nombreuses mères célibataires.

Mais c'est aussi ce qui fait leur force, quand ils décident de se

prendre en mains. «Dès leur entrée, on leur dit que ce ne sont pas des cours bonsbons, que ce ne sera pas facile, mais que ça en vaut la peine.» Assez souvent, la réussite ne se produit pas au premier essai et c'est l'abandon; mais plusieurs reviennent six mois, un an plus tard, après avoir gagné un peu d'argent, après avoir repris courage.

Ce phénomène d'aller-retour complique les choses, quand on veut savoir le nombre de rattrapeurs qui complètent finalement leur cours secondaire. Il serait d'un peu plus de 50%, selon le ministère de l'Éducation.

Je suis capable!

C'est un peu le cas de Francine Lanctôt, 28 ans, qui termine enfin son cours secondaire dans l'enthousiasme... au troisième essai. Première tentative dans la région de Hull, à la fin de l'adolescence. École le jour, travail le soir. Mais l'absence de famille durant l'enfance l'a trop marquée. «J'étais

instable, sans confiance en moi.» Deuxième essai il y a quelques années, à l'école Gédéon Ouimet. Elle persiste cette fois jusqu'au secondaire IV, puis abandonne. «Je ne me sentais plus capable.»

Troisième essai en octobre 1985. Ce sera le bon. «J'ai décidé moi-même de le faire, ce n'est pas mon chum qui pouvait le faire à ma place! J'avais envie de faire quelque chose, de me fixer des buts. Quand j'ai plongé, ça m'a pris deux mois d'adaptation. J'ai failli lâcher à plusieurs reprises. Mais ça me permettait de voir ce qui se passait vraiment en moi. Je sais maintenant que je suis capable... enfin!

Pour elle, ce diplôme c'est avant tout une immense satisfaction personnelle. «Tu ne te sens plus exclue de la société, parce que tu fais quelque chose.»

Pour valoriser encore plus les finissants, l'école leur offre d'ailleurs un petit «vin d'honneur». On fête ce passage, ce retour de l'enfant prodige...



Pour Francine Lanctôt, le troisième essai aura été le bon.

« Les études, c'est devenu pour moi une drogue ! »

JEAN-DENIS LAMOUREUX

À l'époque, il s'imaginait incapable d'étudier. «Ça me donne mal à la tête», disait-il.

Placé en famille d'accueil dès sa tendre enfance, Denis Lacoursière a par la suite suivi le cheminement type du jeune perdu, en ligne directe avec une catastrophe qui n'allait d'ailleurs pas manquer de se produire. À plusieurs reprises.

«Ça faisait longtemps que je pensais à mes études abandonnées; surtout quand ça allait mal. Puis je repartis sur un autre «trip»... et j'oubliais jusqu'à la prochaine déprime.»

Premier coup de chance. Le hasard des rencontres le met en contact avec un autre milieu, où la lecture est un plaisir et l'effort intellectuel la norme. «Je m'étais fait un couple d'amis. Une surtout qui me poussait, dans le style «t'es capable!». Ça me fascinait de les voir aller, je découvrais un autre monde, d'autres valeurs. Ils me disaient que le plus dur était au début, comme pour l'exercice physique.

«J'ai commencé par lire des journaux, des magazines. Et pendant un certain temps, j'ai valsé entre ces deux milieux, l'ancien et le nouveau. Entre mes anciens chums que je voyais peu à peu d'un autre oeil et mes nouveaux amis à qui j'en faisais voir de toutes les couleurs.»

Un choc salutaire

À 25 ans, ce jeune homme impétueux voulait vraiment s'en sortir. Restait à tremper sa volonté. Le destin allait s'en charger



Dans le laboratoire de chimie, Denis Lacoursière a en main une reproduction géante d'une cellule. «Quand je regarde dans un microscope, le temps ne compte plus...». Denis est l'un des 15,000 étudiants québécois actuellement inscrits à des cours de rattrapage.

de dangereuse façon. Des essoufflements surprenants à cet âge débouchent vite sur une périlante aigüe (comprimé de plus en plus par une enveloppe durcie par la calcification, le cœur risque d'exploser sous l'effort). Il s'en faut de peu. On l'opère «dans le grand style».

Comme beaucoup d'autres, cette expérience aux portes de la

mort changera sa vie. «Je suis revenu avec une certitude: je n'avais pas de temps à perdre.»

Sitôt sa convalescence terminée, il s'immerge dans les études. Au programme, tout le secondaire. De temps en temps, ses amis doivent maintenant le moquer, tout en l'encourageant. Le corps met près d'un an à se remettre des séquelles d'une telle

opération et ils savent que l'esprit du «nouveau» Denis Lacoursière est encore fragile. D'autant plus que les anciens démons sont toujours prêts à refaire surface.

Le goût de l'excellence

«Le challenge, c'est d'apprendre à se connaître, à s'accepter. Moi, j'avais un gros problème de solitude. Pas de famille sur laquelle m'appuyer, tout un milieu à oublier ou presque, qui repré-

sentait quand même 10 ans de ma vie.» Ses appuis, ce furent les quelques amis qui l'avaient poussés dans cette voie, des supports professionnels entrés en scène après des passages particulièrement difficiles et surtout, semble-t-il, l'environnement de sa toute nouvelle réussite scolaire. Tout le Secondaire ou presque en deux ans, sept notes de 100%! Le respect des autres, le support des orientateurs, la saine camaraderie des confrères et consœurs aux prises avec les mêmes problèmes. Et finalement... le diplôme!

Une nouvelle vie

«C'est comme une grande porte qui s'ouvre peu à peu. Plus facile à pousser à mesure qu'on voit mieux ce qu'il y a derrière. Autrefois, je pouvais passer des mois sans rien lire, aujourd'hui il me manque quelque chose si je n'ai pas ma dose d'information chaque matin! Depuis deux ans, à Noël, une amie me fait le même cadeau: un abonnement à *L'Actualité*. Ça me fait plaisir à deux niveaux.»

Mais la «grande affaire» de Denis Lacoursière par les temps qui courent, c'est de décider vrai-

ment de son avenir. «J'ai toujours eu du talent pour réparer les appareils électriques, alors je pensais à l'électro-mécanique, mais c'est plein d'étudiants qui vont là. Même chose pour l'informatique, même si j'ai bien réussi ma session en programmation et que j'adore cela. Je n'ai pas l'intention d'avoir fait tout ce chemin pour me retrouver en chômage pour cause d'embouteillage.

Trouver la voie

«Alors je cherche et j'ai peut-être trouvé... du côté de la biotechnologie. Un article dans *Le Devoir économique* disait que ce serait le gros boom des vingt années à venir. *Science et Technologie* aussi. À l'école, mon prof de physique me pousse de ce côté-là et les orientateurs tâtent le terrain. En tout cas, ils m'ont déjà dit que j'étais un des premiers à poser la question. Le plus important, c'est que je suis «malade» de cette matière-là. Je sens que je pourrais en faire toute ma vie... sans me tanner.

«Et c'est ce que je veux: un travail que j'aimerai, qui sera utile et où j'aurai hâte de retourner chaque matin. Je sais bien que ce n'est pas encore fait, mais je sais aussi que j'en suis capable et que je veux le faire.» Le front humide d'avoir autant parlé, un peu gêné, le «rattrapeur» sourit à moitié tout en reprenant son souffle.

Une remarque de Lise Picard, son orientrice, revient alors à l'esprit: «Le rattrapage scolaire, c'est un bon investissement pour la société. Qui générera longtemps des bénéfices...»

Le rattrapage en mathématiques : une expérience « sur mesure » au Cégep Champlain

RACHAD ANTONIUS

L'auteur est professeur de mathématiques au Collège Champlain

Les mathématiques ont, comme beaucoup d'autres domaines de la connaissance, la fâcheuse propriété d'être cumulatives : on ne peut absolument pas faire du calcul différentiel, par exemple, si on n'est pas capable de faire sans erreur des opérations algébriques élémentaires. D'autre part, il arrive souvent que des étudiants n'ayant pas terminé certains cours de mathématiques au secondaire désirent en faire au collégial pour avoir accès à certains programmes. Les collèges sont donc amenés à offrir des cours de rattrapage aux étudiants qui ont des lacunes dans leur formation mathématique.

Or chaque étudiant a des besoins très spécifiques dans ce domaine, chacun « bloque » sur des points particuliers qui méritent un arrêt plus prolongé que pour les autres

étudiants. A moins d'être extrêmement long et fastidieux (et donc pédagogiquement néfaste), aucun cours magistral ne peut offrir un rattrapage qui soit valide pour tout le monde.

De plus, il arrive souvent que les étudiants manifestent une certaine résistance à fournir un effort pour apprendre ce qu'ils croient connaître déjà. Ils ne le feront donc que si on peut les amener à cerner très précisément les lacunes de leur connaissance des mathématiques.

L'approche mise au point par Elizabeth Nesbitt, du Cégep Champlain (campus de Saint-Lambert — Longueuil) tient compte de ces considérations. À partir de certaines idées présentées lors d'une conférence par Rudolf Zimmer du collège Fanshawe de London, en Ontario, elle a développé une formule pour le cours Math 211 qui fonctionne comme suit.

Du « sur mesure »

Le cours est obligatoire pour tous les étudiants qui n'ont pas à leur crédit le cours Math 522 du secondaire et qui voudraient prendre des cours de mathématiques de niveau collégial. Il est divisé en 17 modules, eux-mêmes subdivisés en sections indépendantes ayant chacune sa série d'exercices, pour un total d'une centaine de sections. Chaque section traite d'un point

particulier de l'arithmétique élémentaire ou de l'algèbre pré-collégiale. Par exemple, le module sur les fractions comprendra — entre autres — une section sur la multiplication des fractions et une autre sur leur division.

Au début du cours, l'étudiant subit un test élaboré dit de « diagnostic ». Ce test est très détaillé, et comprend des questions sur tous les items qui sont des prérequis aux cours de calcul différentiel. Le professeur établit la liste des sections que l'étudiant devra étudier dans le cadre du cours 211 sur la base des mauvaises réponses fournies lors du test de diagnostic. Il faut souligner ici deux caractéristiques du cours : d'abord, la subdivision des chapitres en un très grand nombre d'items, et ensuite le fait que le contenu lui-même est déterminé « sur mesure » pour chaque étudiant.

L'étudiant travaille à son propre rythme, de façon individuelle, lisant les sections assignées et faisant tous les exercices en classe, sous la direction du professeur auquel il peut poser des questions. Lorsqu'il se sent prêt, il écrit un test qui vérifie une à une toutes les connaissances acquises dans un même module. Ces tests sont conçus de telle façon que pour les passer, l'étudiant doit maîtriser tous les éléments du module. Le seuil de

passage est élevé, et l'étudiant doit passer *chacune* des sections du test.

S'il n'a pas appris à employer tous les concepts de sections en question, il doit re-travailler le module et réécrire une autre version du test (pour chaque module, Mme Nesbitt a préparé huit versions). On note sur une fiche la date du test, la note obtenue, ainsi que la version du test employée, de façon à ce qu'un étudiant n'écrive jamais deux fois la même version. L'étudiant écrira le test autant de fois que nécessaire, mais il ne pourra passer au module suivant qu'après avoir réussi le test en question.

À ce rythme, beaucoup d'étudiants ne finiront pas toutes les sections qui leur sont assignées durant le même semestre; ils continueront alors durant le semestre suivant, sans avoir à reprendre les modules déjà passés. La grande majorité des étudiants qui passent le cours le font en un ou deux semestres.

Des avantages certains

Cette formule présente plusieurs avantages. En premier lieu, celui de ne pas permettre à l'étudiant de s'en remettre aux seuls chapitres

qu'il connaît mieux en espérant qu'ils lui permettront d'atteindre la note de réussite du cours : il ne peut passer à un autre module sans avoir d'abord démontré qu'il maîtrise bien les modules précédents. D'autre part, l'extrême subdivision du cours lui permet de travailler uniquement sur les propriétés arithmétiques ou algébriques qu'il ne maîtrise pas. Cela lui permet aussi de percevoir sa progression, même si elle est lente, et de surmonter ainsi le sentiment d'impuissance face à l'obstacle, sentiment très démobilisant.

Enfin, l'interaction intense, sur une base individuelle, que cette approche favorise entre étudiant et professeur permet à ce dernier de déceler les mauvaises habitudes de travail de l'étudiant, et de lui en suggérer de meilleures.

Cette approche a bien sûr, ses limites, car ceux et celles qui ne sont pas disposés à fournir l'effort individuel nécessaire ne finiront jamais le cours. Même si, selon Mme Nesbitt, les résultats laissent à désirer du point de vue quantitatif, ils sont quand même satisfaisants. Les

Suite à la page 27

« POUR ÊTRE CE QUE NOUS SOMMES ET DEVENIR TOUT CE QUE NOUS SOMMES CAPABLES D'ÊTRE... »



APPRENEZ QUELQUE CHOSE QUI DURERA TOUTE VOTRE VIE CHEZ

THE HORSE PEOPLE INC.

ET POUR PLUS DE PLAISIR RENCONTREZ DE JEUNES CAVALIERS DE PARTOUT À TRAVERS LE MONDE

Camp d'été mixte d'équitation pour les 9 à 18 ans. Cours d'équitation en résidence pour tous les niveaux (min. 2 semaines) sous la direction professionnelle de Wolfgang & Beverley Schinke.

ÉGALEMENT ENSEIGNEMENT DE TOUTES LES DISCIPLINES OLYMPIQUES (Demandez-nous une brochure et un prospectus du programme)



The Horse People Inc.

Wendover, Ontario
(613) 673-5905
K0A 3K0

OFFERT À TEMPS COMPLET À L'AUTOMNE 1987

FORMATION ET INGÉNIERIE

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue offre la première année du programme en ingénierie de l'École Polytechnique de Montréal à l'automne 1987 à Rouyn.

Objectifs

La première année de la formation en génie ouvre la voie à une spécialisation dans l'un ou l'autre des domaines suivants: génie civil, génie mécanique, génie électrique, génie chimique, génie métallurgique, génie minier, génie géologique, génie physique et génie industriel. L'étudiant qui débute sa formation à Rouyn-Noranda peut poursuivre dans l'un des domaines susmentionnés à l'École Polytechnique à Montréal, s'il a satisfait aux exigences du programme.

Conditions d'admission

1. Les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en sciences pures et appliquées sont admissibles au programme de génie.
2. Les titulaires d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) obtenu dans une autre orientation que sciences pures et appliquées peuvent être admissibles à condition d'avoir complété les cours de la structure d'accueil en sciences pures et appliquées, tels mathématiques 103, 105, 203, physique 101, 201, 301-78, chimie 101, 201, 202 et biologie 301, 401.
3. Les candidats âgés d'au moins 21 ans, possédant les connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente, peuvent être admis sur recommandation du comité de sélection.

Date limite

Il faut présenter une demande d'admission au programme en génie avant le 2 mars 1987.

Renseignements supplémentaires

On obtient plus de renseignements sur le contenu et les exigences du programme en communiquant avec M. Pierre Verpaelt (762-0971, poste 562), directeur du module de sciences appliquées, ou avec le bureau du Registraire concernant les modalités d'admission, à l'adresse ci-dessous:

Bureau du Registraire
Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue
42, rue Mgr Rhéaume est
Rouyn, Québec
J9X 5E4
tél.: 762-0971

**Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue**

OFFERT À TEMPS COMPLET À L'AUTOMNE 1987

BACCALURÉAT EN INFORMATIQUE DE GESTION

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue offre un programme à temps complet, à l'automne 1987, de Baccalauréat en informatique de gestion, à Rouyn-Noranda. Le programme est offert grâce à une entente avec l'Université du Québec à Montréal.

Objectifs

Ce programme vise à former des analystes informaticiens spécialisés dans les applications de l'informatique à la gestion. Le tronc commun, ensemble équilibré de matières théoriques et techniques, conduit à de solides connaissances de base en informatique et en sciences de la gestion.

L'étudiant devra acquérir une méthodologie qui lui permette d'évaluer avec réalisme les besoins informatiques d'une entreprise, compte tenu des contraintes économiques, de planifier des projets informatiques, d'en coordonner la réalisation, d'assurer le fonctionnement et le développement des services informatiques, etc. Le programme donne également accès à des études supérieures en informatique.

Conditions d'admission

Détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial Mathématiques 103, 105 et 203 ou leur équivalent.

ou

détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) professionnel en informatique ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial Mathématiques 103, 122 et 257 ou leur équivalent.

ou

posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et être âgé d'au moins vingt-deux ans. Le candidat adulte admissible, qui ne possède pas l'équivalent des cours de mathématiques de niveau collégial, devra réussir le cours MAT1014 Méthodes quantitatives 1.

Date limite d'admission

On doit présenter une demande d'admission avant le 2 mars 1987.

Renseignements supplémentaires

On obtient des renseignements additionnels auprès du directeur du module des sciences appliquées:

M. Pierre Verpaelt
762-0971, poste 562

Sur les modalités d'admission:

Bureau du registraire
42, rue Mgr Rhéaume est
Rouyn-Noranda, Québec
762-0971, poste 207

**Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue**

Didacticiels : il y a PUCE et les autres...

PIERRE CAYOUILLE

Parmi la centaine d'entreprises québécoises qui se spécialisent dans la production de logiciels destinés aux micro-ordinateurs scolaires, il y a PUCE (Programmation conçue et utilisée pour l'enseignement) et les autres. Avec un chiffre d'affaires qui frise les 500,000 \$, PUCE est en effet la figure de proue de la jeune industrie du didacticiel québécois.

L'entreprise a été fondée en 1983, par trois éditeurs scolaires, Isabelle Quentin, Françoise Crevier et Jean-François Desautels et un véritable informaticien, Claude Perron. Quatre jeunes entrepreneurs qui ont décidé de sauter de plain-pied dans l'écume alors bouillonnante de la vague « informatique ».

« L'objectif de PUCE, en ce qui a trait aux logiciels éducatifs, était de favoriser l'apprentissage dynamique, rappelle Isabelle Quentin.

Nous voulions concevoir des logiciels qui favorisent l'autonomie dans l'apprentissage. Voilà pourquoi nous avons privilégié des logiciels de simulation, des produits qui développent la créativité et l'autonomie. »

Quatre ans après sa fondation, PUCE a accompli sa mission. Ses logiciels sont non seulement distribués dans les écoles du Québec, ils le sont aussi en France, aux États-Unis, en Belgique et au Mexique. Certains de ses didacticiels ont même servi à la formation des maîtres en France.

En novembre dernier, les Éditions PUCE ont effectué une intéressante percée sur le marché américain. *Regents Publishing*, une filiale du groupe Hachette aux États-Unis, a en effet acheté 29 titres de PUCE qu'elle offrira dans une centaine de points de vente américains.

Malgré cette percée sur les marchés étrangers, PUCE, tout comme

l'ensemble de l'industrie du didacticiel québécois, craint pour son avenir. Le moratoire sur l'implantation de la micro-informatique décréte l'an dernier par le gouvernement Bourassa laisse planer des jours difficiles pour cette industrie. « En stoppant l'implantation des micro-ordinateurs à l'école, on se trouve à étouffer notre jeune industrie. Car le gel du programme s'ac-

compagne fatalement d'une série de diminution des programmes d'aide à la création de logiciels », s'inquiète Isabelle Quentin.

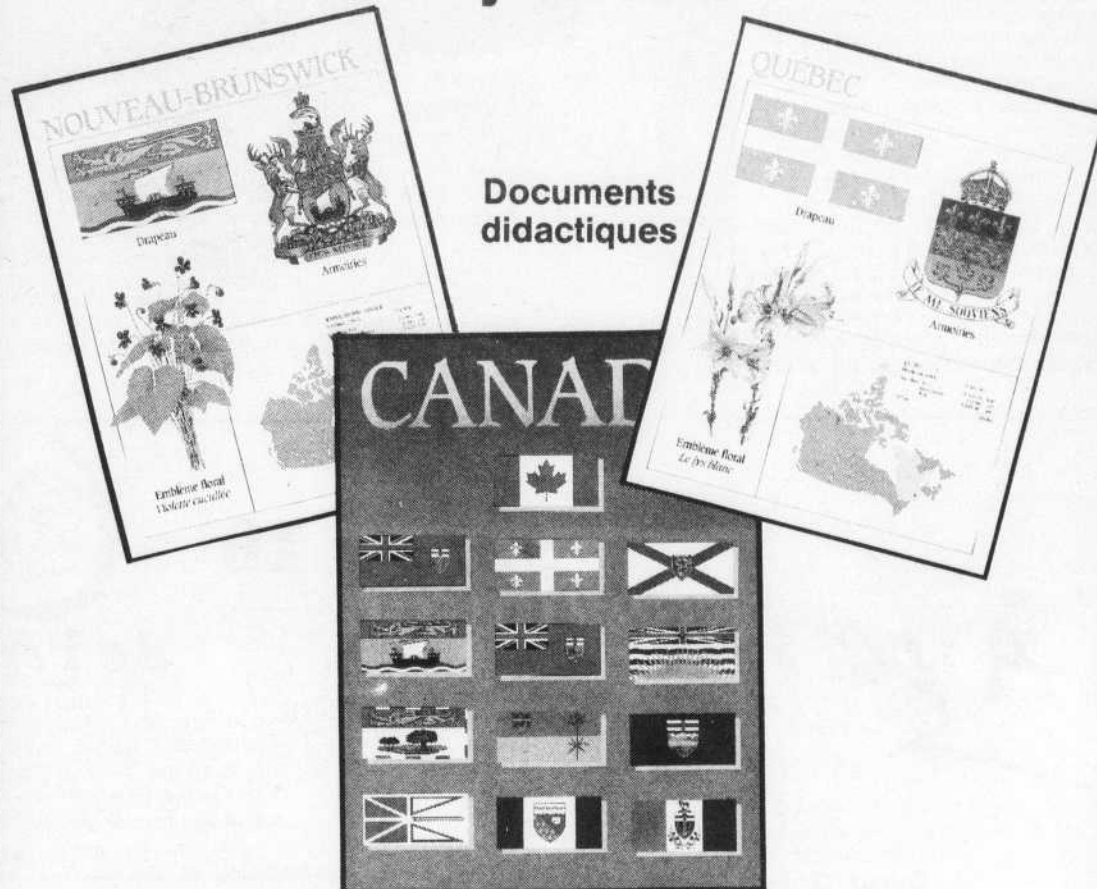
Québec ne consacrera en effet cette année qu'un peu plus d'un million de dollars au soutien du développement de logiciels éducatifs. Le ministère de l'Éducation a adopté une stratégie qui consiste à n'octroyer qu'avec parcimonie

l'aide aux créateurs. On aide ceux dont les projets offrent à la fois un potentiel de création d'emplois et des possibilités d'exportation.

En Ontario, le gouvernement affecte près de \$ 25 millions aux mêmes fins.

Comme il n'y a pas encore de véritable capital de risque au Québec, la survie de PUCE et des autres est de plus en plus menacée.

Trousse des symboles canadiens



Documents didactiques

La trousse contient

- la carte murale du Canada
- 7 fiches sur le Canada
- 12 fiches sur les provinces et les territoires, une fiche pour chaque province ou territoire
- 7 feuilles d'activité pour les élèves

Chaque fiche, de papier lustré mesurant 8 1/2" x 11", est illustrée des dessins exquis sur les armoiries, les emblèmes et les drapeaux du Canada; au verso, le texte inclut une description succincte et vive sur l'origine du nom et l'histoire de chaque province et territoire, et comprend d'autres faits saillants tel que la date d'adoption des armoiries et des emblèmes.

Cette trousse a été conçue pour aider les enseignants à élaborer des cours s'articulant sur le thème de la Fête du Canada et également pour aider les élèves.

- à mieux comprendre le Canada et les Canadiens, leur passé et leur situation actuelle;
- à éprouver un plus grand sentiment de fierté à l'égard du Canada;
- à mieux connaître la nature, l'objet et l'utilisation des symboles.

Un formidable outil pour les enseignants qui est en même temps un cadeau extraordinaire pour les élèves!

N° de cat. S2-174/1987F

Prix: 9,95\$ (À l'étranger - 11,95\$)

POUR COMMANDER

Disponible par l'entremise des librairies associées, de votre librairie, ou par courrier du:
Centre d'édition du gouvernement du Canada,
Ottawa, Canada K1A 0S9

Veuillez inclure chèque/mandat payable à l'ordre du Receveur général du Canada. Les cartes MasterCard et Visa sont acceptées.

Tél.: (819) 997-2560
Télex: 053-4296

Éducation en milieu urbain

M. Crespo, C. Lessard
Problèmes éducatifs urbains, inextricablement liés aux problèmes urbains eux-mêmes.
1985, 448 p.
28\$

Hockey. Système de jeu et tactiques

G. Gagnon
Un ouvrage qui traite en profondeur un aspect souvent négligé: le jeu collectif.
1982, 168 p.
9,95\$

Apprendre en situation d'autodidaxie

Une étude des besoins des apprenants et des compétences des intervenants
N.A. Tremblay
L'autodidaxie, un véritable événement social présent à toutes les époques et intéressant des gens de conditions diverses.
1986, 116 p.
15\$

Gestion et décroissance en éducation

Le cas d'une commission scolaire québécoise
M. Crespo, J.B. Haché
À partir d'un cas précis, l'état de santé du système scolaire québécois face à la décroissance.
1983, 140 p.
15\$

La Rythmique à l'élémentaire

P. Côté Laurence
Guide pédagogique qui propose aux éducateurs des éléments de rythme avec exercices, sans référence à des notions musicales complexes.
Coédition: Les Éditions de l'Université de Sherbrooke
1984, 136 p.
8,50\$

La Technologie de l'éducation

Concept, bases et applications
M. Scholer
Identification et évolution d'un corps disciplinaire jeune et en plein devenir.
1983, 200 p.
25,50\$



Les Presses de l'Université de Montréal
C.P. 6128, Succ. «A», Montréal, QC H3C 3J7 - Tél.: (514) 343-6929



Approvisionnement et Services Canada

Supply and Services Canada

Canada

Les entreprises québécoises de logiciels didactiques doivent adopter une stratégie dynamique

PIERRE CAYOUILLE

Pour survivre, l'industrie québécoise du logiciel pédagogique devra renoncer à sa mentalité de «subventionnée» et jouer le jeu de l'entreprise privée en adoptant une stratégie de marketing dynamique.

Voilà du moins ce qu'en pense M. Léopold Scharry, président de Télématex Data, une petite firme spécialisée dans la production de logiciels éducatifs à teneur scientifique.

Fondée il y a deux ans, cette compagnie a quadruplé son chiffre d'affaires en mettant sur le marché son logiciel *Energie 1*, un logiciel de simulation qui favorise les élèves sur les divers modes d'énergie.

« Ce n'est pas tout de dénoncer les restrictions gouvernementales. Bien sûr, le Québec ne consacre que \$ 1,3 million à l'aide à la création de logiciel et l'Ontario octroie \$ 25 millions aux mêmes fins. Il faut comprendre que Québec a d'autres chats à fouetter par les temps qui courent. Le gouvernement a tout intérêt à y aller prudemment et à favoriser les entreprises qui ont un



Avant de songer à mettre tous les petits québécois à l'heure de l'informatique, il faudra d'abord convaincre les enseignants des vertus des puces et des écrans...

potentiel d'exportation et de création d'emplois », dit Léopold Scharry.

Aux yeux du président de Télématex, la survie de cette jeune industrie exige plutôt de favoriser une plus grande concertation entre le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires, et les producteurs de logiciel.

« En ce moment, estime Philippe Baribeau, producteur chez Télématex, il y a un manque de concertation. Des informaticiens jouent les pédagogues, et des pédagogues jouent les informaticiens. Dans les deux cas, les résultats sont parfois désastreux. Il faudrait laisser les enseignants et les commissions scolaires définir eux-mêmes leurs besoins. C'est aux producteurs de s'adapter ensuite ».

Selon M. Scharry, il faut de plus s'assurer de bien répondre aux besoins des enseignants. Il y a, auprès d'eux, un patient travail d'éducation à faire sur les vertus de l'ordinateur dans la classe. « Tout est en place, il y a environ 20,000 ordinateurs dans les écoles et des centaines de logiciels. Il ne reste plus qu'à leur apprendre à s'en servir. »

Respecter les besoins des pédagogues : c'est exactement ce qu'ont fait les artisans de LILAS, un système de résolution des problèmes grammaticaux mis sur pied par la firme Technogram.

« L'ordinateur scolaire n'est pas une fin en soi. C'est un outil et il faut le considérer comme tel. Il doit être l'esclave de l'élève, un professeur patient et efficace », estime Mme Esther Dufour, porte-parole de la firme Technogram.

Technogram a obtenu un succès retentissant avec la mise en marché de LILAS. Déjà, plusieurs commissions scolaires, dont la Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM) utilisent ce système de grammaire fait sur mesure pour les élèves et accompagné d'un guide pédagogique. LILAS est un véritable système-expert. Il amène progressivement l'élève utilisateur à découvrir ses difficultés en français.

Les artisans de Technogram déplorent par ailleurs le climat pessimiste qui prévaut dans l'industrie du logiciel pédagogique. Le rapport de la Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ) sur la micro-informatique à l'école, publié en décembre, a attisé cette impression. On y déplorait la faiblesse des logiciels et le dénuement des enseignants malgré leur grand intérêt pour l'informatique.

« Tout ne va pas si mal. L'industrie est encore jeune. Tout est en place ou presque pour que l'implantation des micro-ordinateurs à l'école soit un succès. Il y a beaucoup de mythes à défaire. Notre défi est de rendre l'ordinateur plus facile d'utilisation et de le rendre plus transparent », conclut Esther Dufour.

À part égale!

Avoir une déficience, ce n'est pas forcément un handicap!

Le handicap, c'est de ne pas pouvoir vivre et apprendre à la même école que tout le monde.

Les élèves handicapés peuvent fréquenter l'école de leur quartier et la classe régulière de leur groupe d'âge.

Toute leur vie dépend en grande partie de ce premier pas dans l'intégration sociale.

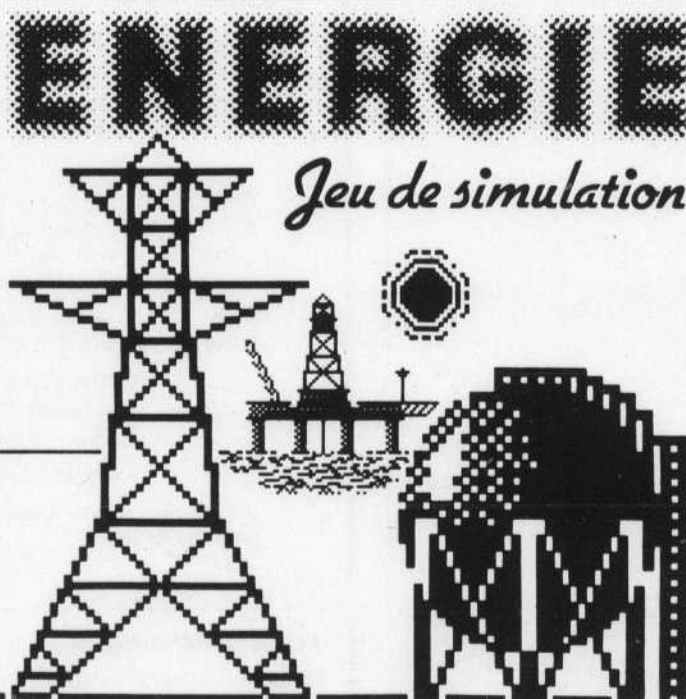
Office des personnes handicapées du Québec

309, rue Brock
Drummondville (Québec)
J2B 1C5
(819) 477-7100 Voix et ATME

10^e Congrès de l'AEPQ

association d'éducation préscolaire du Québec

- L'enfant, une responsabilité partagée: famille, services de garde, école, société
 - 8, 9, 10 mai 1987, à Montréal au Centre Sheraton et Université Concordia.
 - Théâtre-forum, ateliers, panels, conférences, exposition
- Pour information: (514) 866-1761, poste 113



LOGICIEL ÉDUCATIF

pour LES SCIENCES DE LA NATURE et l'ÉCOLOGIE
Version IBM-PC et PC-compatibles

Contactez: SONOVISION inc.

1668 avenue Lincoln, Montréal, QC, H3H 1G9 Tél.: (514) 937-9902 / 8877
* Licence disponible pour les Commission Scolaire du Québec

Le tabagisme menace votre santé



ÉCOLES MONTESSORI INC.
Établies depuis 1966



Une éducation progressive pour enfants agés de 2½ à 6 ans

PARENTS

Donnez à votre enfant l'avantage d'une éducation Montessori

- Confiance en soi comme étudiant
- Expression personnelle constructive

LES INSCRIPTIONS POUR SEPTEMBRE 1987 SONT MAINTENANT ACCEPTÉES

- Demi-journées et journées complètes
- Montessori avancé
- Maternelle
- Personnel qualifié
- Pré-maternelle
- Garderie de qualité

Classes bilingues Anglaises et Françaises
7 succursales à votre service
Côte St-Luc, Ville Mont Royal, Pointe Claire, Roxboro, Ville LaSalle, Outremont, Greenfield Park.

Information pour visite libre:

272-7040 272-2826

Aujourd'hui étudiant à la polyvalente Georges-Vanier

Éric Morin voulait apprendre plus de choses !

JULES ARBEC

Les différentes étapes franchies par le jeune Éric Morin, nous font mieux saisir les mécanismes en cause. Depuis sa 4^e année, Éric manifestait le désir de fréquenter une école régulière; il était alors à l'école spécialisée Victor-Doré.

« Je désirais aller dans une école régulière, dit-il, non pas parce que je ne m'entendais pas avec mes professeurs et les autres étudiants de Victor-Doré, mais, parce que je voulais évoluer plus vite. La lenteur avec laquelle on progressait dans les programmes m'exaspérait. Pensez donc, on aiguisait même mon crayon pour moi ! »

Les autorités de l'école ont constaté qu'il pouvait fréquenter une école régulière et lui demandèrent de faire sa 5^e et sa 6^e au cours de la même année, défi qu'il releva allègrement. On se mit ensuite à la recherche d'une polyvalente qui pourrait l'accueillir. Malheureusement, les polyvalentes de son quartier n'étaient pas aménagées pour recevoir les étudiants en fauteuil roulant. On a donc choisi la polyvalente Georges-Vanier, qui est bien équipée puisqu'elle intègre depuis plusieurs années, des étudiants handicapés physiques, intellectuels et sensoriels.

Ces sont les parents d'Éric qui expriment de profondes réticences à voir leur enfant fréquenter une école « normale ». Pour sa mère surtout, il aurait été beaucoup plus logique et sécurisant que son fils poursuive son cours secondaire en école spécialisée. « Il m'avait semblé qu'Éric aurait à faire face à beaucoup de difficultés et d'hostilité dans une polyvalente régulière, alors que tout lui était offert « sur un plateau d'argent », dans une école spécialisée », raconte-t-elle. Mme Morin avoue franchement son attitude de surprotection, très normale chez les parents d'handicapés, mais qui risque de freiner leur développement.

Enfin, Éric réussit à convaincre ses parents, et fut admis à Georges-Vanier. Son adaptation ne fut pas facile puisqu'il dut faire face à un programme pédagogique beaucoup plus exigeant ainsi qu'à une discipline plus rigoureuse, à laquelle il n'était pas habitué. « Il n'é-

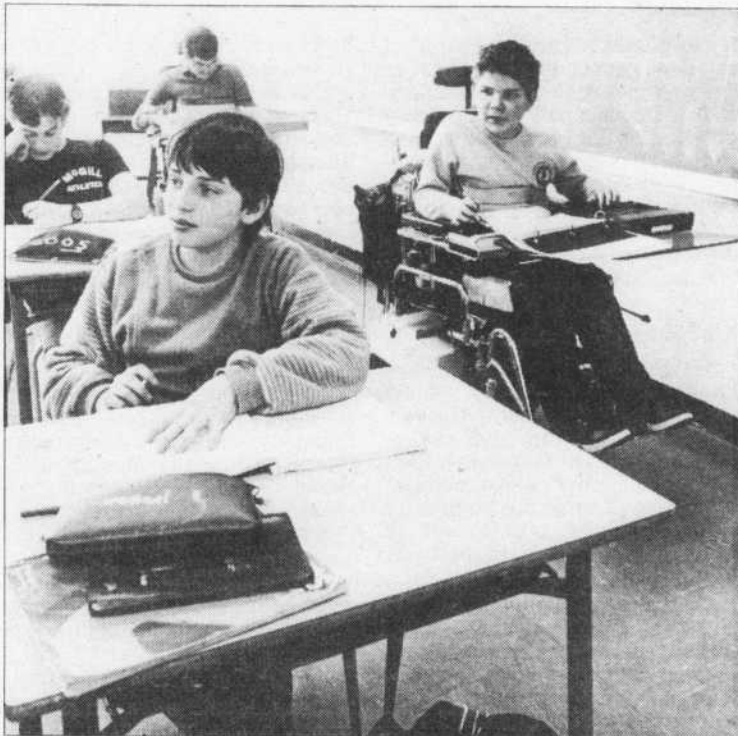


Photo Anne Gardon

Éric Morin fréquente aujourd'hui la polyvalente Georges-Vanier, une école régulière qui accueille déjà quelques handicapés.

tait plus question d'obtenir un traitement de faveur », nous dit Éric.

À ce propos, le directeur de la polyvalente M. Bellerose, nous confiait que les élèves handicapés qui fréquentent son école sont soumis au même règlement ainsi qu'aux mêmes sanctions que n'importe quel autre étudiant. « Nous rendrions un très mauvais service à ces étudiants, en les traitant différemment des autres. Le seul privilège qu'on peut leur accorder est l'utilisation des ascenseurs (ce qui est interdit à d'autres élèves). Et l'enfant handicapé est nécessairement soumis aux mêmes exigences académiques que ses camarades. »

A son arrivée, Éric présenta certains problèmes pour s'habiller, se déshabiller, tout comme pour s'installer en classe. Grâce à une aide financière accordée par l'Office des personnes handicapées du Québec, on défraya le salaire d'une personne qui venait prêter main forte à Éric, dans l'exécution de ses tâches quotidiennes. Cette année, la direction de l'école a obtenu l'aide de deux personnes, dans le cadre des programmes d'action communautaire, qui peuvent assister Éric et plusieurs enfants handicapés qui fréquentent l'école présentement.

Éric s'est donc adapté rapidement à son milieu. « Au début, nous dit-il, j'ai dû faire face à une certaine hésitation de la part des camarades de classe; ils ne savaient pas quelle attitude prendre. Mais ils se sont vite familiarisés. Ainsi, ils m'ont manifesté leur acceptation et leur confiance, en m'élevant président de classe. Ils ont vite compris que j'étais un gars comme les autres, fauteuil roulant en plus ! » La CECM a fourni à Éric un dactylo portatif qui lui permet de prendre des notes d'une façon autonome.

Pour lui, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes scolaires ! Les succès académiques s'accumulent de mois en mois, et il compte poursuivre ses études dans le domaine du Droit, chose très plausible, puisque plusieurs cégeps et universités sont maintenant accessibles aux personnes handicapées.

Depuis qu'il fréquente sa nouvelle école, Éric (tout comme ceux qui ont expérimenté l'éducation en milieu régulier) avoue qu'il se sent plus sûr de lui et beaucoup plus motivé à poursuivre sa démarche, à condition qu'il puisse obtenir le support et les ressources adéquates pour le faire.

OSEZ prendre vos affaires en main!



Notre maison se spécialise dans l'édition de cahiers comptables pour la gestion de ses finances personnelles et pour la tenue de livres d'une toute petite entreprise.

Nos ouvrages sont principalement vendus par la poste.

- finances personnelles
 - petites entreprises
- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Gestion personnelle..... 12,50\$ | <input type="checkbox"/> Le grand livre..... 20,00\$ |
| <input type="checkbox"/> Le cahier des comptes... 6,35\$ | <input type="checkbox"/> Le guide comptable..... 7,50\$ |

Demandez notre dépliant gratuit.

Editions Marie-Thérèse

C.P. 280, Succ. St-Martin, Laval (Québec) H7V 3P5 (514) 687-2248

DEPUIS 40 ANS PERIODICA INC.

c'est votre agence internationale d'abonnements

Tél.: (514) 274-5468
Le Québec et l'Outaouais
1-800-361-1431 (sans frais)

C.P. 444, Outremont
(Québec) H2V 4R6

Je désire recevoir:

- Catalogue général: 3,00 \$ (plus de 5000 titres)
- Abonnements-conseil: gratuit sélection illustrée en couleur
- Liste de revues de luxe et de beaux livres

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____

702-DEV



LES TRAQUENARDS DE LA GRAMMAIRE ANGLAISE

Daniel Sloate et Denis G. Gauvin

Un outil précieux pour le francophone qui étudie l'anglais comme langue seconde.

200 pages 14,95\$

GUERNICA
3160 de Carignan, Montréal H1N 2X5
Tél.: 256-5599

INSTITUT DE TOURISME ET D'HÔTELLERIE DU QUÉBEC

ANNÉE SCOLAIRE 1987-1988

Inscription avant le 1^{er} mars 1987.

L'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec offre six (6) programmes de formation professionnelle, sanctionnés par des diplômes du ministère de l'Éducation du Québec ou du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science (scolarité gratuite).

Enseignement collégial (durée: 3 ans)

- 414.00 Tourisme • 430.01 Techniques de gestion hôtelière • 430.02 Techniques de gestion des services alimentaires

Enseignement secondaire — professionnel long (durée: 2 ans)

- Cuisine professionnelle • Pâtisserie-boulangerie • Service de restaurant

L'Institut sanctionne également les programmes suivants (durée: 1 an)

- Techniques spécialisées en cuisine et en pâtisserie • Cuisine québécoise • Pâtisserie-boulangerie de restauration • Confiserie, chocolaterie, glacier

Conditions d'admission générales

- Résider au Canada • S'inscrire avant le 1^{er} mars 1987 • Se qualifier auprès du Comité de sélection

Conditions d'admission spécifiques

Enseignement collégial:

Avoir réussi la 5^e année du secondaire avec le cours de mathématiques 534 ou l'équivalent (plus chimie 444 ou 464 pour le programme 430.02).

Enseignement secondaire — professionnel long:

Avoir réussi la 4^e année du secondaire général ou professionnel long avec le cours de mathématiques 414 ou l'équivalent.

Techniques spécialisées en cuisine et en pâtisserie — Cuisine québécoise — Pâtisserie boulangerie de restaurant:

Avoir réussi la 5^e année du secondaire avec la mention « Cuisine professionnelle 1 » (avant 1979: mention « Cuisine professionnelle 2 »)

OU

Avoir réussi tous les cours de cuisine des programmes de l'enseignement collégial 430.01 ou 430.02.

Renseignements et demande d'admission

Bureau du registraire
Service des admissions
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
401, rue De Rigaud
Montréal, H2L 4P3
Tél.: (514) 282-5113 Appel sans frais: 1-800-361-5111

Vous pouvez aussi vous adresser au responsable de l'information scolaire de votre institution ou de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec au no: (514) 282-5110.

Québec

La possible et souhaitable intégration des personnes handicapées à l'école régulière

JULES ARBEC

Après le milieu familial, l'école est sans doute l'endroit par excellence où l'enfant, en plus d'acquiescer des connaissances, peut s'épanouir et se socialiser pleinement. Il importe donc que notre système scolaire soit le plus accueillant possible pour tous. Malheureusement, dans le passé, tous n'ont pas eu accès à l'école régulière, s'ils souffraient d'une déficience. Ils devaient donc fréquenter une école spécialisée ou, ce qui est pire, se voir refuser toute forme de scolarisation.

Ces dernières années, on a fait l'expérience de l'intégration des personnes handicapées au secteur régulier d'enseignement. Cette intégration n'est pas seulement possible

mais souhaitable, à la condition, bien sûr, que l'étudiant ait accès aux ressources appropriées, telles les rampes d'accès, ainsi qu'à d'autres moyens matériels facilitant son adaptation.

À cet égard, le cas d'Éric Morin constitue un exemple éloquent d'intégration scolaire réussie. Âgé de 14 ans, Éric est atteint de dystrophie musculaire et doit se déplacer en fauteuil roulant. Il requiert un peu d'assistance pour s'habiller, aller à la toilette ou accomplir d'autres gestes de la vie quotidienne. Toutefois, cette aide n'entrave en rien son autonomie, qu'il a acquise aux prix de dures luttes et qu'il veut préserver coûte que coûte.

Éric a terminé son cours élémentaire dans une école spécialisée, mais c'est lui qui, dès sa 4^e année, a exprimé le désir de fréquen-

ter une école régulière. Ce qui fut fait avec l'appui de professeurs et de personnes-ressources du milieu. Éric étudie à la polyvalente Georges-Vanier depuis deux ans. Son cas n'est pas unique, comme on se serait porté à la croire, puisque depuis quelques années, on a admis des centaines de jeunes handicapés physiques et mentaux dans le secteur scolaire régulier.

L'évolution du milieu

Cette nouvelle tendance vers l'intégration découle d'une volonté d'offrir à l'enfant handicapé un contexte de vie et d'étude qui se rapproche le plus possible du milieu scolaire régulier, et ce, compte tenu de ses limitations comme de ses possibilités. L'enjeu est de taille, et cette situation n'est pas près d'être généralisée.

D'ailleurs, cette intégration soulève beaucoup d'opposition dans certains milieux, parce qu'elle suppose une certaine souplesse du réseau scolaire régulier. Ainsi, certains professeurs craignent que la présence d'un enfant handicapé en classe, polarise l'attention des autres étudiants comme celle du professeur.

On a connu des réactions féroces

de la part de certaines commissions scolaires : qu'on se rappelle le procès retentissant intenté par certains parents à une commission scolaire, parce qu'elle refusait de dispenser les services adéquats à des enfants autistiques, ou l'époque où on refusait systématiquement l'accès à l'école à tout enfant handicapé, quelque soit le degré de sa déficience.

Le rôle des écoles spécialisées

L'apparition des écoles spécialisées constituait alors un progrès important et on ne doit pas nier le rôle qu'elles ont joué jusqu'à maintenant. Ces écoles ont l'avantage de réunir sous le même toit différentes ressources nécessaires à certains enfants handicapés, pour leur permettre de mieux fonctionner : services de physiothérapie, de psychologie ou d'orientation, par exemple.

Il est certain que la disparité de ces écoles forçait les commissions scolaires à concentrer leurs ressources matérielles et humaines à un point donné. La présence de telles écoles permet encore aujourd'hui, aux enfants lourdement handicapés, de se scolariser adéqua-

tement. On aboutit toutefois nécessairement à la formation de « ghettos » qui ne favorisent guère l'épanouissement et surtout la socialisation de l'individu. On peut parler à tort et à raison de « serre chaude » où l'enfant est surprotégé et, par le fait même, marginalisé davantage. Cette situation est toutefois un moindre mal, puisque jusqu'à tout récemment, le milieu scolaire n'était pas prêt à recevoir ces étudiants.

Différents modes d'intégration

Depuis quelques années, la CÉCM a mis au point un mécanisme visant à insérer dans le secteur régulier certains de ces élèves qui, pour une raison ou une autre, auraient fréquenté une école spécialisée.

Pour bien comprendre le processus cependant, il faut tenir compte de ce que la CÉCM définit par « normalisation » : ce n'est pas nécessairement l'intégration à tout prix de ces élèves, mais la volonté de les placer dans un cadre où ils seront en mesure de fonctionner de la façon la plus autonome possible, et par le fait même, de donner la pleine mesure d'eux-mêmes.

Le mécanisme dont il s'agit se présente donc comme une pyramide ayant pour base l'école spécialisée et comme sommet, le réseau des écoles régulières. Entre ces deux points, on peut trouver des classes spécialisées à l'intérieur d'une école régulière : une classe par exemple, où le nombre d'élèves est moindre. On peut aussi penser aux cours dispensés à l'intérieur des hôpitaux et autres institutions : l'élève franchira les différentes étapes scolaires, à son propre rythme propre et selon l'évaluation de l'étudiant faite périodiquement afin de bien choisir sa classe. De cette façon, on lui évite une perte de temps s'il a besoin d'être recadré.

L'INRS? ... cela va de soi pour des études de 2^e et 3^e cycles!

L'Institut national de la recherche scientifique regroupe sept centres consacrés au développement de la recherche de pointe et de la haute technologie en regard des thèmes suivants : **eau, énergie, géoressources, océanologie, santé, télécommunications et urbanisation.**

Dans le cadre de ses programmes d'études de 2^e et 3^e cycles, les étudiants sont appelés à travailler dans des domaines prioritaires tels : **le contrôle de la pollution, les plasmas, l'océanologie, la maladie d'Alzheimer, la reconnaissance et la synthèse de la parole, la formation des gestionnaires urbains et d'autres, tout aussi intéressants.**

Intégrés à des équipes de recherche multidisciplinaires, les étudiants évoluent en étroite collaboration avec les chercheurs. Ils en retirent une expérience pratique de la recherche qu'ils sont appelés à réinvestir dans l'élaboration de leur mémoire ou de leur thèse et dans leurs emplois futurs.

De plus, les étudiants ont accès à de nombreuses ressources : **appareils et laboratoires à la fine pointe des développements, réseau informatique diversifié d'envergure, services de documentation spécialisés.** Ils peuvent également bénéficier d'un programme d'aide financière avancé.

Pour plus de renseignements sur les différents centres et leurs programmes d'études : **Le Registraire de l'INRS**
Case postale 7500, Sainte-Foy
Québec (Québec)
G1V 2M3
Téléphone: (418) 654-2606

Demande d'admission pour la session d'automne:
31 mars 1987



Université du Québec
Institut national de la recherche scientifique

Famille des SCIENCES

Module d'enseignement des sciences

L'Université du Québec à Montréal innove en offrant, dès la session d'automne 1987, des programmes d'enseignement au secondaire dans le vaste secteur des sciences.

Baccalauréat d'enseignement en sciences

Ce nouveau programme de formation initiale habilite à enseigner les sciences au niveau secondaire et spécialise dans au moins deux disciplines :

- biologie et chimie
- chimie et physique
- physique et biologie

Baccalauréat d'enseignement en mathématiques

Ce programme de formation initiale habilite à enseigner les mathématiques et l'informatique au niveau secondaire.

Renseignements:

Pour obtenir de plus amples informations sur ces programmes, communiquez avec :

Bernadette Janvier
1193, Carré Phillips
Local C-9800
Tél.: 282-3666

ADMISSION: Pour obtenir un formulaire

En personne:

Service de l'admission
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
870, boul. de Maisonneuve Est
Local T-3600
Tél.: 287-3121

Par la poste:

Bureau du registraire
Service de l'admission
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
C. P. 8888, Succursale A
Montréal (Québec) H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

**COMMUNIQUER
ÇA S'APPREND**

- Annonceur de radio
- Technique de mise en ondes (dans les studios de C.J.M.S.)
- Technique de studio d'enregistrement phonétique et diction

Inscription limitée

Carrefour
de la
Communication

845-0128

Dans les polyvalentes, des oasis pour les expulsés

FRANÇOISE GENEST

La récréation vient de prendre fin à la polyvalente Jeanne-Mance. En quelques secondes, les corridors se vident; le dernier cours de la journée va commencer. Au premier étage, Marc attend seul devant une classe. — « Est-ce que c'est un cours ? » Marc rit : « Ben non ! C'est le local oasis. » — « Qu'est-ce que c'est ? » Marc hésite, rit encore : « Ben t'sais c'est quand t'es pas trop tranquille, ton prof t'envoie ici... »

Un professeur arrive, il connaît bien Marc, « un habitué » de l'oasis. « Ici, explique-t-il, nous accueillons les jeunes qui, pour une raison ou une autre, ont été suspendus de leur cours. Ils arrivent à l'oasis avec un papier expliquant la raison de leur expulsion et le travail à faire. »

Quelques minutes plus tard, deux autres jeunes, l'air un peu penaud, arrivent en compagnie de leur professeur. Ceux-là ne sont pas des habitués, mais ils se sont battus au début du cours... Le professeur a prévenu la direction mais pour l'instant ils devront rester à l'oasis.

L'oasis... une soupape

Dans ce local un peu spécial, qui est tout simplement une classe réservée à cette fin, les professeurs se succèdent au cours de la journée pour accueillir et superviser ces jeunes « expulsés du moment ». Comme l'explique Jean-Marc Poulin, directeur de la polyvalente Jeanne-Mance, à Montréal, les élèves ont une démarche précise à suivre : « C'est une sorte de contrat entre l'élève et le professeur. Le professeur met par écrit les conditions de retour en classe et les raisons du renvoi. Le jeune est également invité à donner sa version des faits. Puis, il y a rencontre entre l'élève et le professeur. » Cette rencontre est primordiale disent les professeurs interrogés car, selon eux, elle permet de faire baisser la tension du retour en classe et de clarifier la situation.

L'achalandage de l'oasis varie selon les périodes de la journée. Les motifs d'expulsion sont, quant à eux, aussi variés que les élèves, mais il s'agit en général d'un comportement qui perturbe le reste de la classe.

Il y a quatre ans, avant la création des deux *locaux oasis* de Jeanne-Mance, Marc et ses copains se seraient retrouvés au bureau du directeur-adjoint qui aurait dû sévir ou les suspendre. L'oasis c'est donc l'« étape-tampon » qui évite à Marc les sanctions immédiates et le contact parfois abrupt avec l'au-



Photo Claire Beaugrand-Champagne

Marc, de dos, discute avec son professeur, à l'occasion de son séjour dans un local oasis. Plusieurs polyvalentes offrent ces refuges pour les étudiants temporairement expulsés des classes régulières.

torité de la direction. « Évidemment, il arrive que l'oasis ne soit pas suffisant. D'autres mesures sont alors prises », indique M. Poulin.

Pour Claude Corbeil, directeur de la polyvalente Édouard-Montpetit, l'oasis c'est également une excellente soupape pour les jeunes : « Un jeune qui fonctionne mal en classe, c'est souvent un jeune qui a des problèmes personnels ou familiaux. À l'oasis, les surveillants ne font pas que superviser, ils sont là aussi pour écouter les jeunes qui désirent parler de ces problèmes. » À Jeanne-Mance, on parle même d'un excellent moyen de dépistage pour des problèmes plus sérieux, qui sont alors référés aux professionnels de l'école (psychologues, travailleurs sociaux).

Et une mesure préventive Le grand objectif des *locaux oasis* : prévenir le décrochage. Les directions d'école rencontrées sont convaincues de l'impact positif que de

telles mesures peuvent avoir sur les éventuels décrocheurs, qui forment une bonne partie de la clientèle des oasis. Selon M. Corbeil, pour une centaine de décrocheurs en puissance qui bénéficient d'un bon encadrement, 80 ne décrocheraient pas.

En fait, tous les jeunes qui fréquentent l'oasis ne sont pas des « habitués ». Pour la plupart, il s'agit d'un accident de parcours ou d'une période difficile que l'élève traverse. Mais sans encadrement, plusieurs de ces jeunes accumuleront problèmes et échecs. C'est souvent le scénario pré-décrochage.

Le problème des décrocheurs a atteint, il y a cinq ans, des proportions inquiétantes. En 1981, on en dénombrait 50,000 au Québec. Alarmés par de telles statistiques, les commissions scolaires et les directions de polyvalentes ont mis sur pied plusieurs projets de prévention, dont les *locaux oasis*. Pour M. Roger Chagnon, directeur de l'é-

cole secondaire Marie-Anne (école pour raccrocheurs de la CECM), de tels projets dans les écoles régulières sont plus que souhaitables pour éviter que les jeunes en difficulté temporaire s'identifient aux décrocheurs et tombent trop rapidement dans ce cercle vicieux.

Environ 1,000 élèves fréquentent annuellement l'école Marie-Anne. La plupart d'entre eux parlent de la froideur des polyvalentes, des problèmes qu'ils avaient en classe ou à la maison, ou du manque de contact avec les professeurs. Plusieurs de ces ex-décrocheurs ressemblent aux « habitués » des *locaux oasis*.

Pour M. Chagnon, l'implication des enseignants dans ce projet est très importante : « Il faut éviter que les professeurs décrochent si on veut éviter que les élèves le fassent. »

Mais il faut être réaliste lorsqu'on parle des *locaux oasis* : il s'agit de prévention et non d'un remède miracle. Les directeurs interrogés admettent qu'un certain pourcentage des élèves qui éprouvent des difficultés, ne trouveront pas de solution à l'intérieur de l'école.

« Il faudrait changer complètement le milieu pour aider ces jeunes, mais alors ce sont d'autres jeunes qui auraient d'autres problèmes dans ce nouveau milieu. Par contre, pour plusieurs décrocheurs « en puissance » le local oasis aura un impact bénéfique », commente M. Poulin.

« Une idée de prof... »

Les *locaux oasis* ne remplacent pas les psychologues, travailleurs sociaux ou de milieu déjà à l'emploi des polyvalentes. Il s'agit d'une étape intermédiaire. « Ces spécia-

listes ne peuvent recevoir tous les élèves qui manifestent un problème au cours de la journée. Ils n'auraient plus de temps pour s'occuper des cas plus problématiques », explique un directeur.

Dans la plupart des polyvalentes concernées, ce sont donc des professeurs qui assument la permanence au *local oasis*. Ils choisissent cette activité parmi les tâches complémentaires qu'ils doivent remplir. Dans d'autres polyvalentes, on utilise les services d'un adulte formé et embauché à cette fin. C'est le cas à Massey-Vanier, à Cowansville, et à Édouard-Montpetit, à Montréal. « Les jeunes semblent établir un contact plus facilement avec une personne extérieure au corps enseignant. Mais l'élève doit tout de même rencontrer son professeur avant de pouvoir réintégrer la classe », explique M. Corbeil.

À Édouard-Montpetit, comme dans d'autres polyvalentes, l'arrivée du projet oasis a plus ou moins fait le consensus chez les professeurs. « Être contraints à « négocier », en quelque sorte, avec l'élève a pu être perçu comme une menace à l'autorité, au début. D'autres y ont vu un moyen pour la direction de se débarrasser de ses responsabilités. Mais le projet a vite fait ses preuves et fait maintenant l'unanimité », raconte M. Corbeil.

Du côté des élèves, les réactions sont partagées. Pour certains mieux vaut l'oasis que le bureau du directeur. D'autres sont plus réticents : « Encore une idée de prof... ». Plusieurs disent que cela dépend du professeur qui est de garde. Pour Marc et ses copains, ce jour-là, ce n'était pas l'enthousiasme...

OUVERT 7 JOURS
JUSQU'À 21 HEURES

Librairie Champigny inc.
4474, rue Saint-Denis
Montréal (Que.)
844 2587

Champigny
UN JOUR OU L'AUTRE

Depuis 140 ans
au cœur de la cité

La Commission des écoles catholiques de Montréal
3737, rue Sherbrooke Est, Montréal H1X 3B3

LA JOIE DANS LA CLASSE!

- ÉTIQUETTES (10\$ pour rouleau de 1000)

Des centaines de messages!

- MACARONS PÉDAGOGIQUES
- PETITS DIPLÔMES
- GRATTEUX
- RÉCOMPENSES DIVERSES

Il suffit de bien peu pour stimuler l'enfant au travail.
Matériel approprié à tout exercice d'apprentissage

Demandez notre catalogue.

ÉDITIONS MARIE-FRANCE LIMITÉE
3688 rue Fleury Est, Montréal-Nord H1H 2S6 Tél.: 1 (514) 322-6834

Une cinquantaine de *locaux oasis*

FRANÇOISE GENEST

Le ministère de l'Éducation, lors d'une récente enquête, a répertorié une vingtaine de *locaux oasis* à travers la province. Mais au ministère, on croit qu'il ne s'agit là que d'une approximation et on avance le chiffre de 50.

Des genres variés

Les locaux oasis sont apparus il y a environ quatre ans. À la CÉCM, c'est à la polyvalente Émile-Nelligan (aujourd'hui fermée) que la première expérience fut tentée. Chaque projet, bien que connu et approuvé par les commissions scolaires, demeure une initiative des directions d'école.

Tous ne fonctionnent donc pas de la même façon. Certains sont réservés exclusivement aux « expulsés de cours », d'autres élargissent leurs activités et accueillent les jeunes sur une base volontaire. Ailleurs, comme à la polyvalente Massey-Vanier de Cowansville, il n'y a pas de local pour les expulsés de

cours, on offre plutôt un *local oasis* à l'heure du dîner. Cette formule est également utilisée par l'école Lucien-Pagé de la CÉCM.

À Massey-Vanier, c'est un travailleur de rue qui assure la permanence et l'accueil des jeunes au local. « Notre but, explique le directeur, M. Paul Parenteau, était de donner un lieu d'appartenance aux élèves et de réduire la pression qui existe parfois entre enseignants et élèves. »

Quant aux jeunes « expulsés du moment », ils proviennent pour la majorité des secondaires professionnels longs ou courts, où on retrouve également la majorité des décrocheurs. Cependant la situation peut varier d'une école à l'autre. À Jeanne-Mance, par exemple, il n'y a pas de *local oasis* pour les élèves du secondaire V. Le directeur soutient que ces élèves, qui sont plus âgés, expriment leurs problèmes et leurs besoins d'une autre façon. C'est l'inverse à Massey-Vanier où, bien que le nombre de décrocheurs soit peu élevé, on les re-

trouve principalement dans les secondaires IV et V.

Les budgets de fonctionnement de ces locaux proviennent généralement des sommes versées par la commission scolaire aux projets spéciaux d'encadrement. « En fait, il s'agit plutôt de réorganisation interne, explique M. Corbeil, car les sommes ont été fortement réduites depuis deux ans à la CÉCM. » Certaines écoles, comme Massey-Vanier, se servent de budgets spéciaux du MEQ, dans le cadre des programmes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes (ISPJ).

Une solution parmi d'autres

Bien que le ministère, les commissions scolaires et les directions d'école s'accordent pour reconnaître le succès des *locaux oasis*, aucun n'est d'avis qu'il faille les étendre à toutes les polyvalentes. « C'est à chaque milieu scolaire de trouver des solutions vraiment originales à ses problèmes spécifiques », déclare Mme Marthe Henripin.

Cette dernière, agente de recherche au ministère de l'Éducation, vient de terminer avec sa collègue Lucie Proulx, une importante recherche sur les différents projets de prévention du décrochage dans les polyvalentes. Les résultats de cette recherche devraient être publiés sous peu. « Nous avons trouvé l'approche des *locaux oasis* très intéressante, mais ce n'est pas la seule », ajoute Mme Henripin. Et il faudra certainement attendre encore une année ou deux pour évaluer le véritable impact des *locaux oasis* sur le nombre de décrocheurs dans les polyvalentes du Québec.

L'art et l'éducation, selon Rudolf Steiner

MARGUERITE DORAY
NORMAND CAZELAIS

Les auteurs sont membres du conseil d'administration de l'École Rudolf-Steiner

L'enfance et l'adolescence sont de ces périodes dont les hommes et les femmes, parvenus à l'âge adulte, gardent un souvenir à la fois nostalgique et parsemé de trous de mémoire. Pourtant, ce qu'ils auront appris — ou mal appris — durant leur enfance ou leur adolescence les marquera pour le reste de leur vie. D'où, CQFD, l'importance tant affirmée de l'éducation scolaire. [...]

En 1919, à la demande d'Émile Molt, directeur de la fabrique de cigarettes Waldorf-Astoria de Stuttgart en Allemagne, le philosophe, artiste et homme de sciences Rudolf Steiner (1861-1925) conçut, pour les enfants des ouvriers de l'usine, un art de la pédagogie et une école aptes à répondre à leurs besoins et à les préparer à la vie. Aujourd'hui, les écoles dispensant la pédagogie Waldorf — puisqu'on la nomme ainsi — sont plus de 350 et constituent le deuxième plus important groupe d'écoles indépendantes de la planète. À Montréal, une institution membre de ce réseau, l'école Rudolf-Steiner, a vu le jour en septembre 1980.

Ces écoles suivent un plan scolaire à l'image de l'évolution de l'enfant et de l'adolescent. [...] Ainsi, au primaire, l'accent est

mis sur l'imagination, l'imitation et le merveilleux : on n'y recherche pas la compétition ni la performance. Tout au long de ce cycle, les enfants approfondissent par contre la connaissance des matières académiques de base comme le calcul, le français et les langues, la géographie, les sciences et l'histoire, les travaux manuels et même l'éducation physique dans une ambiance qui se veut essentiellement artistique.

Steiner insistait sur le fait que c'est par l'art que nous entrons en rapport avec l'être humain tout entier et qu'il ne suffit pas, pour cela, que l'on cultive les arts mais que l'instruction tout entière soit tirée de l'art, afin de permettre à chaque individualité d'exprimer sa pleine créativité et de prendre sa véritable place dans l'univers. C'est pourquoi les écoles qui portent son nom à travers le monde préconisent un enseignement par l'art de toutes les matières académiques, non dans le but de former des artistes professionnels mais des personnes libres et capables d'une vision globale de l'humanité, que ce soit dans la médecine, le droit, l'agriculture ou la menuiserie. [...]

Le pédagogue Waldorf doit donc être successivement et tout à la fois peintre, musicien et poète. Il saura entraîner l'enfant dans un rythme musical pour lui apprendre les tables de mathématiques. Par la chanson, la poésie et le dessin décrivant les mille facettes des saisons de l'année, l'enfant se formera une image vivante des grandes rythmes de la nature.

La conception même d'une matinée, d'une semaine ou d'un trimestre doit également prendre le caractère d'une oeuvre d'art. En effet, la séquence des activités d'une journée comme d'une année scolaire agira puissamment sur l'enfant : une alternance de concentration et d'expression, d'intériorité et d'extériorité soutiendra l'enfant dans tout son travail, dans toute son évolution, créant chez lui, selon la justesse du doigté du professeur, un équilibre tant physique que psychique.

Par la peinture et plus particulièrement par l'aquarelle où la couleur demeure transparente, l'enfant fait l'expérience, au moyen de ce langage intime, d'un aspect d'un sujet traité en classe. En zoologie, peindre une pieuvre dans un paysage sous-marin est une expérience qui touche l'enfant au-delà de la parole. Expérimenter en botanique la densité et la chaleur d'une forêt tropicale ou la nudité d'une steppe par la forme et la couleur pose en l'enfant le germe d'une connaissance. Après quatorze ans, ce germe resurgira dans une classe de botanique où le professeur en fera, cette fois, une approche plus conceptuelle.

En abordant une même réalité par l'art de 7 à 14 ans, puis d'un point de vue plus conceptuel de 14 à 21 ans, on amorce un processus de la métamorphose de la connaissance que le jeune emportera comme un élan dans la vie. Si l'enfant reçoit trop tôt une information conceptuelle, comme une définition par exemple (qui restera la même à six ans, à dix ans, à seize ans, à vingt ans), celle-ci stagnera en lui et ne croîtra pas

Suite à la page 27

Cours de base de fine cuisine familiale par Henri Bernard

(Printemps 87)

Débutant à la mi-mars
1 fois par semaine — jour ou soir

Séance de présentation avec le premier cours, dégustation et livret

RÉSERVATIONS:

à compter de maintenant **845-9886**
à compter du 14 février **843-6481**

3942, rue Saint-Denis, Suite 1
Montréal, Qué. H2W 2M2

Permis d'enseignement de culture personnelle 749640

Institut
Culinaire
Henri
Bernard



Académie Michèle-Provost inc.



Collège privé
mixte

reconnu d'intérêt public

Primaire
Secondaire

Internat-Externat

Un collège du centre-ville sur le flanc du Mont-Royal.
Cadre moderne, ambiance familiale, études sérieuses.

EXAMEN D'ADMISSION EN SECONDAIRE

Samedi 14 février 1987

* Pour inscription à l'examen
téléphoner au 934-0596

Pour les autres niveaux:

admission sur rendez-vous tél. 934-0596

1517, avenue des Pins ouest, Montréal H3G 1B3



POUR DE MEILLEURS RÉSULTATS SCOLAIRES

OBJECTIF

Le Centre Scolaire Progressif offre la possibilité aux élèves de 6^e année et du Secondaire et qui fréquentent déjà une école, l'opportunité de suivre par les soirs, des cours de rattrapage dans les matières de base.

COURS OFFERTS

FRANÇAIS - MATHÉMATIQUES - ANGLAIS

Les cours de rattrapage offerts aux élèves, sont basés sur les objectifs et contenus des programmes en vigueur au Ministère de l'Éducation du Québec. Ainsi, l'élève revoit pendant les cours de rattrapage les notions non-maîtrisées durant l'année scolaire en cours ou celles précédentes.

ENSEIGNEMENT

- Cours semi-privés.
- Les élèves sont répartis en petits groupes de travail selon leurs carences académiques.
- L'enseignant travaille séparément au besoin avec chaque élève de façon à déceler ses faiblesses et l'aider dans son apprentissage.

COURS AUX ADULTES

Cours de français et anglais (oraux et écrits) disponibles depuis janvier
Nous offrons également des programmes de perfectionnement de langue seconde spécialement conçus pour les entreprises.

CENTRE SCOLAIRE PROGRESSIF

(permis du ministère de l'Éducation 328520)

2000 rue Champfleury, Duvernay, Laval H7G 1V1

pour informations et inscriptions: tél.: 662-1125 M. JEAN ROZON, B.A., M.A.



COLLÈGE DE MAISONNEUVE COURS À L'ÉTRANGER

L'ESPAGNOL EN ESPAGNE

À CUENCA, MADRID ET SALAMANCA
EN JUILLET ET AOÛT 1987

COURS: Espagnol élémentaire, intermédiaire, avancé,
littérature et civilisation espagnoles.
Logement en résidences universitaires

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE

À BOURNEMOUTH, HASTINGS ET LONDRES
4 SEMAINES EN AVRIL, MAI, JUIN, JUILLET ET AOÛT 1987

COURS: Anglais élémentaire, intermédiaire et avancé
Logement en famille, résidence ou hôtel

DEMANDEZ NOTRE DÉPLIANT

Collège de Maisonneuve

3800 est, rue Sherbrooke
Montréal, Québec H1X 2A2

Tél.: (514) 254-7131, poste 146

Tous les services techniques non pédagogiques sont assurés par l'agence Avec International, détentrice d'un permis du Québec.



Un lion se lèche les babines près d'un lac

À l'école des livres, les enfants apprennent en jouant

ANNE SAINTE-MARIE

L'école n'a qu'à bien se tenir. Les enfants apprennent, en jouant, les lettres, les chiffres, la musique, avant même d'y avoir mis les pieds. Le lion se lèche les babines dans *L'Alphabet*, le livre-jeu des Éditions de La Courte Échelle, best-seller des livres d'enfants dès son lancement, en 1985. Plus de 30,000 exemplaires ont été vendus en un an. *L'Alphabet* est un livre-jeu séduisant, typique de cette nouvelle génération de livres pour enfants qui sont plus que des livres.

Depuis toujours, le livre représente l'outil d'apprentissage par excellence, apportant au lecteur le monde, l'histoire, l'aventure, la magie... Mais que ce soit pour faire bonne figure en ces années qui ne jurent que par la technologie et les gadgets, ou pour combattre l'attrait de la télévision, le livre seul parfois ne suffit plus. Il s'adjoint des casse-tête, des mélodies et jusqu'à des ordinateurs.

Un insecte inspecte son île

Il y a bien un livre dans *L'Alphabet*, et même fort beau, très coloré et très gai. Chaque page est consacrée à une lettre par laquelle débute trois mots dans une phrase simple; celle-ci est surmontée d'une image, ni mièvre ni violente. Les illustrations de *L'Alphabet* ont d'ailleurs valu à l'auteur, Roger Paré, un prix du Conseil des arts en octobre dernier.

Mais la boîte renferme aussi deux casse-tête qui permettent d'assembler deux des images du livre à l'endos desquelles se trouve un jeu de lettres. Les 32 pièces des casse-tête incitent à toute une série de jeux dont plusieurs sont suggérés dans le guide d'utilisation. Les plus petits, qui ne savent pas encore lire, se racontent des histoires mettant en scène le lion (pour l), le canard (pour c) et l'insecte (pour i). Plus on est familiarisé avec les lettres, plus on peut trouver de jeux: écrire les mots illustrés dans le livre, essayer d'utiliser toutes les lettres et de faire le plus de mots possible, seul ou à deux, s'initier au scrabble...

Destiné aux 3 à 8 ans, le livre-jeu permettra aux plus jeunes de connaître les lettres et d'apprendre à lire; ils s'amuseront seuls, mais leurs parents s'amuseront à jouer avec eux. Quant aux plus vieux, ceux qui savent déjà bien lire, ils le trouveront peut-être trop « bébé », n'étant pas encore sensibles à l'humour et à la simplicité de *L'Alphabet*.

Gaston Latreille a cinq orteils...

La Courte Échelle, fière de son succès, a lancé l'automne dernier un autre livre-jeu du même auteur. Les chiffres enseignent à compter grâce à des comptines comme celle des orteils de Gaston Latreille, qui a cinq orteils qui ne sont pas tous pareils, dans une présentation semblable à celle de *L'Alphabet*. Ô surprise! le livre est minuscule. Est-ce parce qu'il s'adresse aux tout-petits de deux ans? Autre différence par rapport à son prédécesseur, le coffret renferme 10 casse-tête mais de deux morceaux seulement chacun. Cette fois, à l'endos, on trouve des chiffres ou des formes. Ils permettent, par la couleur, avant même de sa-



voir compter, de vérifier si le casse-tête a été réussi.

C'est loin d'être le seul usage, et le guide d'utilisation énumère toutes les possibilités d'apprentissage. Qui pourrait en priver son enfant? Les chiffres a d'ailleurs obtenu la cote la plus élevée (6) de l'Association des consommateurs du Québec dans son guide des jouets 1987: « Magnifique ensemble à la présentation impeccable. Les dessins sont adorables... » Les seuls reproches à l'encontre de ces deux livres-jeux: ils coûtent près de \$ 20 chacun (\$ 19.95!) pour des petites boîtes minces qui ont tendance à s'ouvrir et à laisser s'échapper tout leur contenu.

Passe-Montagne aime les papillons

La mélodie de Passe-Partout ne résonnait pas assez souvent encore dans les chaumières. Les Entreprises Radio-Canada ont produit l'automne dernier *Le Piano-Livre des jours de pluie* qui permet de pianoter sur un clavier électronique inclus dans le livre, 12 mélodies, thèmes d'autant d'émissions de télévision.

Candy, Tao-Tao, Belle et Sébastien... presque exclusivement (sauf Passe-Partout) des dessins animés, qui se prêtent d'ailleurs bien à l'illustration. Les enfants qui ne connaissent pas la musique ne

l'apprendront pas. Il seront intrigués de trouver entre les paroles connues et les points de couleur qui indiquent sur quelle touche appuyer, une clé de sol, des croches, des soupis... toute cette orthographe de la musique qui n'est nulle part présentée dans le Piano-Livre. Les notes n'y sont même pas nommées!

« Mais l'attrait du piano-livre, ce n'est pas d'y apprendre la musique » fait remarquer Michèle, mère d'Élodie, huit ans. « Le grand plaisir, quel que soit l'âge, c'est d'évo-

quer ses émissions préférées en jouant leur mélodie et ce, sans même connaître la musique. »

Radio-Canada, qui n'a fait que reprendre l'idée conçue outre Atlantique par Nathan, a bien l'intention de produire un autre piano-livre, devant le succès du premier. « Le format du livre ainsi que le clavier seraient modifiés, nous a précisé M. Chaput, chef des publications françaises à Radio-Canada, et l'apprentissage de la musique y serait plus poussé. »

« À \$ 29.95, c'est assez cher, sou-

Le Théâtre du Sang Neuf 1987

« FAIS DE BEAUX RÊVES » grand succès de 86 en tournée ontarienne en février, disponible au Québec dès mars.

« ENTRE PARENTHÈSES » spectacle avec chansons et musique pour dire l'importance d'acquérir son autonomie, disponible au Québec dès février

Monique Girard, agente de promotion (819) 567-7575

APPRENEZ UNE LANGUE

ANGLAIS — ALLEMAND — ITALIEN
ESPAGNOL — FRANÇAIS

ET DÉCOUVREZ DE NOUVEAUX HORIZONS

CANADA — USA — MEXIQUE — EUROPE

Cours standards — Intensifs — de Vacances

Programmes réguliers et/ou spécialisés
adolescents et/ou professionnels

Caractéristiques:

- Ambiance internationale
- Test de placement à l'arrivée
- Programme socio-culturel
- Départs individuels et de groupe
- Plusieurs niveaux d'études
- 10 à 15 élèves par classe
- Service de logement

Exemples de prix (à partir de):

TORONTO séjour de 4 sem. **1070\$**
incluant les cours et le logement en famille (3 repas par jour)

LONDRES séjour de 4 sem. **1108\$**
incluant les cours et le logement en famille (2 repas par jour)

CLUB VOYAGES®
Le Conseiller

Informations et brochures:

Montréal et banlieue

Métro Berri (514) 288-8688
Rive-Sud (514) 465-1105
Université (514) 844-2831

Québec/Ste-Foy (418) 653-1024

En collaboration avec **Clubtour**

Académie Ste-Thérèse



MATERNELLE
(plein temps)
avec service
de garderie
de 15h. à 17.

**PRIMAIRE ET
SECONDAIRE
EXTERNAT ET
PENSIONNAT
MIXTE**

**SEUL PENSIONNAT 7 JOURS
DE LANGUE FRANÇAISE AU CANADA**
(Résidence de fins de semaine dans les Laurentides)
(permis: 300520 et 409533)

EXAMENS D'ADMISSION

PRIMAIRE 6 & SECONDAIRE 1 à 5

**SAMEDI, 31 JANVIER, 13 heures
SAMEDI, 28 FÉVRIER, 13 heures**

Sur rendez-vous seulement

MATERNELLE & PRIMAIRE 5
Examens d'admission sur rendez-vous

Tél.: 434-1130 et 621-0523
425 Blainville est, Ste-Thérèse

pire Michèle, surtout pour un jouet qui semble un peu fragile et dont la durée est incertaine, au moins, les piles sont incluses!»

La famille Dion

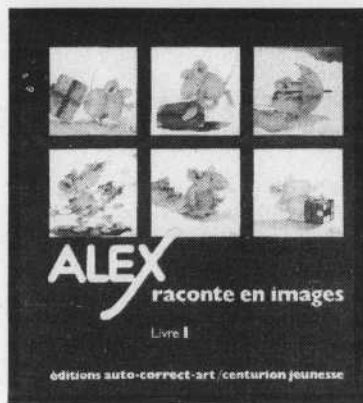
Un coffret violet, mince et incassable... Vous avez deviné, Auto-correct-art ! Un nom rébarbatif et des explications qui, dans les premiers livres, étaient encore plus rébarbatives. Elles plongeaient les parents dans la perplexité autant que les mathématiques modernes.

En manipulant les carrés de plastique blanc zébrés de flèches de couleur, en feuilletant le cahier d'exercices, (ou à l'aide d'une démonstration par un initié) on finit par comprendre le mécanisme du jeu.

Quel enchantement ! Quel suspens ! Avons-nous réussi ? Le dessin réalisé correspond-il à celui du livre ? Oui ! ! ! Ceux qui connaissent Auto-correct-art savent ce dont je parle. Et ils sont nombreux : depuis 12 ans, la famille d'André Dion, qui crée, produit, édite et distribue la collection, a produit près de 50 titres.

Certains s'adressent aux enfants qui ne vont pas encore à l'école, d'autres aux adultes. Ils permettent l'apprentissage, entre autres, de l'anglais, de l'orthographe, des formes ou de l'ornithologie. *À la découverte*, jeu d'association d'images pour les 3-4 ans, s'est vendu à plus de 50,000 exemplaires.

Alex est le dernier-né de la collection, fruit du mariage d'Auto-correct-art et des aventures muettes d'une souris, dessinées par l'Autrichienne Hanne Türk. Depuis longtemps, les Dion cherchaient des histoires sans paroles pour les enfants qui ne savent pas encore lire et c'est à la foire de Francfort que Sylvie Dion, l'une des filles, a découvert les albums d'Alex, la



souris.

L'ensemble, qui contient 2 histoires d'Alex, coûte \$ 29.95. Il contient deux livres avec les fiches-réponses et le coffret violet. Mais ce coffret, le même pour tous les titres de la collection, n'a besoin d'être acheté qu'une seule fois. Acheté séparément, il revient à \$ 14.95 tandis que la plupart des volumes oscillent entre \$ 5.50 et \$ 6.50.

L'éditeur des écoles

Vous avez un ordinateur chez vous ? Vous consentez à le partager avec vos rejetons de quatre ans ? Guérin, l'éditeur des écoles, vous offre les didacticiels (\$ 69.95 ou \$ 79.95) de la *Collection Mademoiselle Merveille*.

Conçus selon deux versions, en clavier standard pour les enfants qui connaissent leurs lettres et leurs chiffres, et en « tableau enchanteur » pour les tout-petits, les logiciels éducatifs leur permettent de jouer en apprenant, et vice et versa, l'informatique, le dessin, la musique, les mathématiques, l'anglais, etc.

Les logiciels (près d'une vingtaine de titres) s'adressent aux 2 à

8 ans : Fée à l'école d'architecture; Fée et Charmant, musiciens; Fée et Charmant au Jardin... Chaque ensemble est composé de dix jeux, répartis sur plusieurs disquettes, d'un livre d'histoire avec les jeux animés par l'ordinateur ainsi que des dessins à colorier, et un guide à l'intention des parents ou des éducateurs. Mais attention ! Les titres ne sont pas tous disponibles dans les deux versions pour tous les modèles d'ordinateurs, les Apple étant les plus favorisés.

Évidemment, au début, les parents doivent montrer à l'enfant comment manipuler l'ordinateur et les disquettes. Mais toute la série a été pensée pour favoriser l'autonomie de l'enfant; ainsi, lorsqu'il voudra, par exemple, le jeu de la girafe, il pourra reconnaître la bonne disquette par le dessin de l'animal qui l'identifie.

DIL et les images enchantées

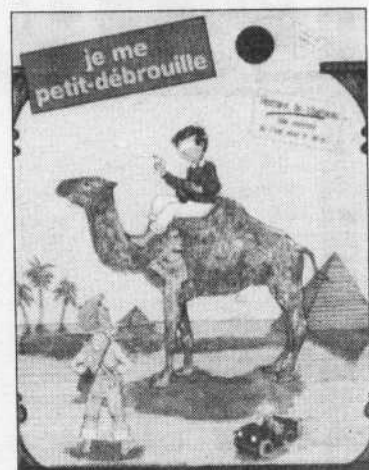
Le Tableau enchanteur, quant à lui, est l'outil idéal pour les très jeunes enfants. Tableau tactile, musical, il permet à l'enfant, au moyen « d'images enchantées », de communiquer directement avec l'ordinateur sans passer par le clavier. Chiffres et lettres, inconnus à l'enfant, sont remplacés par des dessins, des symboles sur lesquels il appuie.

Oui, mais ces images enchantées, il faut les poser sur le Tableau enchanteur, un nom « enchanteur » qui désigne un périphérique qui doit être acheté auprès d'une autre compagnie, DIL. Située à Québec (418) 687-9788, la compagnie DIL vend les tableaux enchanteurs \$ 189.95 (pour les Apple) ou \$ 349.95 (pour les IBM-PC).

DIL, en plus des tableaux enchanteurs, vend aussi les logiciels de la série Mademoiselle Merveille ainsi que ceux de la Disquetterie

Mademoiselle Merveille et de la Disquetterie Visa Or-Bit, tous produits par Micheline L'Espérance-Labelle, pdg de la compagnie.

Un dernier avertissement : les didacticiels comme Mademoiselle Merveille sont très visuels, très colorés. Il vous faut, évidemment, un écran couleur pour pouvoir les apprécier pleinement.



Les petits débrouillards

Il serait impensable de clore ce bref aperçu de quelques livres québécois d'apprentissage sans parler du phénomène des petits débrouillards. Bien sûr, leurs aventures sont présentées dans des livres très classiques, sans piles ni coffret. Les gadgets, ce sont les lecteurs qui les construisent.

Les petits débrouillards sévisent dans sept livres (bientôt un huitième, *Les petits marmitons* dont plus de 100,000 exemplaires ont été vendus, et dans un magazine mensuel qui rejoint près de 40,000 lecteurs de 8 à 12 ans. On les retrouve aussi à la télévision (sur le câble), dans les hebdomadaires

naux, dans l'édition du dimanche d'un grand quotidien de Montréal et enfin, dans plus d'une centaine de clubs à travers la province.

Six jeunes héros québécois font découvrir aux enfants les mystères et les merveilles du monde vivant ET technologique. Le fer de lance des petits débrouillards : des centaines d'expériences faciles à réaliser avec le matériel présent dans une cuisine ou dans un coffre à outils. Comment fabriquer une boussole ? Pourquoi une balle de baseball courbe-t-elle ? L'eau chaude peut-elle geler avant l'eau froide ? [...]

Le petit débrouillard, *Les voyages fantastiques de Globulo*, *Jardinez avec le professeur Scientifex*, *66 nouvelles expériences*, *Encore des expériences* et *L'animalerie* permettent aux jeunes de faire toutes sortes d'expériences ou d'explorer un secteur précis de leur univers, soit le corps humain, les plantes, les animaux et sous peu la nutrition.

Quant au magazine *Je me petit-débrouille*, le seul magazine entièrement québécois pour les jeunes scientifiques, il offre pour \$ 14 par année (11 numéros) des expériences, bien sûr, mais aussi de nombreuses chroniques; l'ordinateur et vous; À la ferme scientix; une carrière de scientifique... en plus des jeux, des bandes dessinées, etc. Lui aussi a recueilli la cote 6 de l'Association des consommateurs du Québec, comme les deux livres parus cette année, *L'Animalerie* (\$ 8.95) et *Encore des expériences* (\$ 13).

Avec beaucoup d'humour, *Hebdo-Science* et ses petits débrouillards ont su trouver la recette pour faire aimer la science — cette parente pauvre de notre système d'enseignement — aux jeunes du niveau primaire.

PROGRAMMES OFFERTS À L'UNIVERSITÉ SAINT-PAUL

THÉOLOGIE

- certificat
- baccalauréat
- licence, maîtrise
- doctorat, Ph.D.

Program of Anglican Studies (en anglais seulement)
Éducation permanente: cours du soir, sessions d'été, ateliers conférences

DROIT CANONIQUE

- baccalauréat
- licence, maîtrise
- doctorat, Ph.D.

SCIENCES PASTORALES

- maîtrise

• sessions d'été

ministère pastoral général
ministère du counseling
travail pastoral de groupe avec la famille et la communauté
health care services (en anglais seulement)

SCIENCES DE LA MISSION

- certificat
- maîtrise

• sessions d'études intensives
• service d'évaluation

ANIMATION ET COMMUNICATIONS

- certificats

• sessions d'été
• service de formation et de consultation

SERVICES

- bibliothèque de renommée internationale
- centre de recherche
- médiathèque (studios d'enregistrement audio et vidéo)
- logement et aide financière

L'Université Saint-Paul est une institution bilingue de haut savoir, située à Ottawa, capitale du Canada.

Au service des communautés chrétiennes et de la société depuis plus de cent ans, elle aborde, dans un climat d'ouverture, de fraternité et de solidarité, les questions les plus fondamentales et actuelles de la vie.

Elle recrute autant les jeunes et les adultes (hommes et femmes) que les personnes laïques et religieuses; elle forme une famille qui témoigne déjà des réalités complexes qu'elle scrute.

Forte d'une longue tradition de recherche et d'enseignement, l'Université Saint-Paul a pleine conscience de sa mission particulière et de ses possibilités. Sa situation géographique, son caractère bilingue, sa riche bibliothèque, son corps professoral compétent et diversifié, sa fédération avec l'Université d'Ottawa sont autant de facteurs qui contribuent à la richesse de la formation universitaire et de la culture chrétienne qu'elle veut assurer.

L'Université Saint-Paul prépare des personnes qualifiées pour remplir des fonctions dans l'Église et la société qui exigent des connaissances spécialisées. Elle donne aussi à l'étudiant(e) la formation voulue pour renouveler ses connaissances et, le cas échéant, pour un engagement pastoral éclairé. Enfin, elle forme des spécialistes pour l'enseignement et la recherche.



UNIVERSITÉ SAINT PAUL

223 Main, Ottawa (Ont.)
K1S 1C4 (613) 236-1393

Selon une étude de la CEQ

Les éducateurs exigent une meilleure formation en informatique

PIERRE CAYOUILLE

Les enseignants n'ont pas peur d'être remplacés par des machines. Pour eux, le contact humain fait partie intégrale de l'enseignement et l'ordinateur n'y changera rien. En revanche, ils veulent dans leurs écoles davantage de techniciens capables de les initier au fonctionnement des appareils et à leurs diverses applications pédagogiques.

Voilà du moins ce qui se dégage d'une vaste consultation menée l'automne dernier par la Centrale des enseignants du Québec (CEQ) auprès de ses enseignants.

Intitulée *L'ordinateur à l'école : un grand intérêt, un grand dénuement*, l'étude révèle que les enseignants sont favorables à l'introduction de l'informatique à l'école.

Le système scolaire, estiment les enseignants interviewés, doit cependant offrir à ses éducateurs une formation équivalente à celle qui prévaut dans les grandes entreprises, c'est-à-dire une formation à même les heures de travail.

« C'est la seule façon d'éviter un échec comparable à celui de l'audio-visuel », dit Jocelyn Berthelot, coordonnateur de la recherche. Autrement, seule une minorité de passionnés implantera vraiment l'informatique à l'école.

Actuellement, le manque de ressources exige un surplus de travail. Claude Guimond, conseiller pédagogique à la Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM) l'avoue : les professeurs les plus motivés doivent gruger dans leur temps de loisir pour se perfectionner en informatique.

« Les conditions actuelles de l'implantation risquent d'en décourager plusieurs », dit Jocelyn Ber-

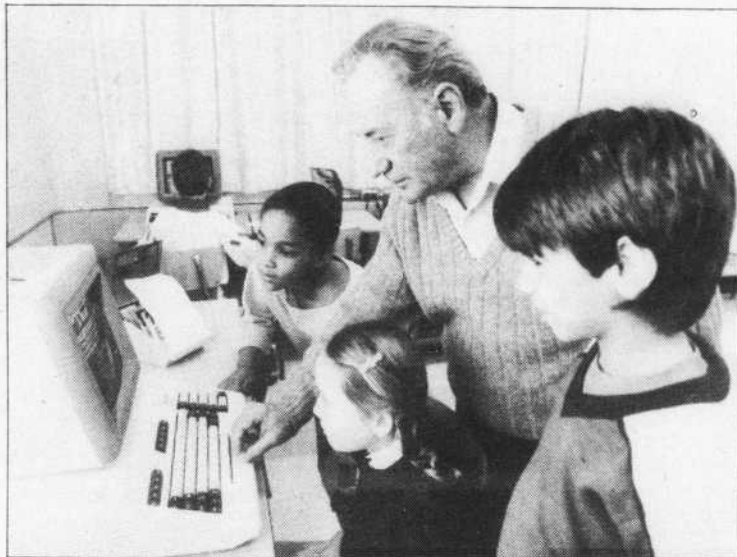


Photo Jacques Grenier

Pour éviter l'échec de l'implantation de l'audio-visuel dans les écoles, une majorité d'enseignants souhaitent recevoir des cours d'initiation à la micro-informatique. Actuellement, les enseignants doivent s'initier à l'informatique durant leurs loisirs.

thelot, auteur de la recherche. Il n'y a pas que des *hackers* dans les écoles.

Les enseignants qui veulent apprivoiser la micro-informatique doivent donc le faire eux-mêmes, par leurs propres moyens. Ils ont deux choix : soit la formation institutionnelle, par le biais d'un certificat en technologie éducative, de Télé-université ou d'Octo-Puces ; soit les sessions « ad hoc », journées pédagogiques ou autres.

Les professeurs, sujets de l'étude, se déclarent déçus par le programme de certificat. « Les cours de certificat, c'est apprendre à pro-

grammer en BASIC ou en LOGO. C'est trop loin de la réalité, intéressant, mais trop abstrait. C'est comme un cours de mécanique. On aurait plutôt besoin de cours de conduite », disent les enseignants.

L'autre alternative consiste à suivre des sessions « ad hoc », dans le cadre de journées pédagogiques, organisées à l'école ou ailleurs. Mais dans l'état actuel, des sessions du genre n'ont pas lieu partout. Il n'y a pas de plan. La situation varie d'une école à l'autre, selon le directeur.

Le rapport de la CEQ indique que la moitié des enseignants veu-

lent des incitatifs plus sérieux et plus stimulants avant d'entreprendre une deuxième fois une démarche de perfectionnement.

Par ailleurs, l'enquête de la CEQ fait état de l'insatisfaction des professeurs relativement aux approches pédagogiques qu'ils jugent trop « conservatrice » véhiculées par les logiciels. « Les logiciels utilisés sont faibles et rares », se plaignent-ils.

Toutes ces doléances n'empêchent toutefois pas les enseignants de porter un grand intérêt à la micro-informatique. L'invasion de l'ordinateur révolutionnera complètement la tâche des enseignants. Les professeurs interviewés par la CEQ sont d'avis que l'ordinateur favorise l'autonomie des élèves et leurs expérimentations personnelles. De plus, le micro-ordinateur utilisé à des fins pédagogiques en-

courage le travail d'équipe et la collaboration entre élèves.

Plus encore, l'ordinateur entraîne dans certains cas un assouplissement de la discipline.

En revanche, la CEQ constate que l'utilisation de la micro-informatique provoque un certain élitisme. Les élèves qui fréquentent des écoles où ils ont accès à des micro-ordinateurs ont une longueur d'avance sur les autres. Ils sont mieux armés pour le futur. Ceux dont les parents possèdent un ordinateur sont encore plus privilégiés, remarque la CEQ.

Autre tare des puces à l'école relevée par l'enquête : certaines applications de l'ordinateur, combinées au resserrement et à la multiplication des évaluations mises en place par la réforme Morin, pourraient développer une pédagogie davantage axée sur le contrôle.

ACADÉMIE SAINTE-ANNE

6450, avenue Christophe-Colomb, Montréal H2S 2G7
(Près du Métro Beaubien)

Institution dirigée par les SOEURS DE SAINTE-ANNE

NATURE DU COURS: Une année d'études intensives en

SECRÉTARIAT

CRITÈRES D'ADMISSION: Au minimum un certificat de Secondaire V;

une base convenable de français écrit et d'anglais.

DEMANDE D'ADMISSION: Soeur Directrice,

(514) 272-9042

(514) 272-7988

PÉDAGOGIE
LITTÉRATURE
CULTURE
PÉDAGOGIE

Québec français

PÉDAGOGIE
LITTÉRATURE
CULTURE
PÉDAGOGIE
LITTÉRATURE
CULTURE

La revue d'actualité
des enseignants
et de tous ceux
à qui

le français
TIENT à COEUR

4 NUMÉROS PAR AN : 15 \$
ABONNEMENT ET PUBLICITÉ
Les publications québec français
C.P. 9185, SAINTE-FOY G1V4B1

418-527-0809

L'intégration scolaire des enfants handicapés, un enjeu important dans la ronde des négociations

CLAUDE BÉLIVEAU
et **MARCEL FAULKNER**

Les auteurs sont membres du Regroupement de parents pour déficients mentaux, un organisme de promotion des droits de la personne vivant avec une déficience intellectuelle

Au moment où nous écrivons ces lignes, les commissions scolaires et les syndicats d'enseignants(es) négocient une nouvelle convention collective. Le différend opposant les parties a fait l'objet d'un rapport de médiation rendu public le 10 octobre dernier. Bien que rejeté dans son ensemble par l'un et l'autre groupe, certaines sections de ce rapport pourraient faire l'objet d'un éventuel règlement.

C'est le cas, notamment, des dispositions relatives à l'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. La Commission des enseignants et enseignantes des commissions scolaires a nuancé sa réaction au rapport Désilets en précisant qu'elle trouvait intéressantes les recommandations relatives aux conditions d'intégration des enfants en difficulté dans les classes régulières (LE DEVOIR, 15

oct. 86). En effet, ces dispositions sont dans leur ensemble conformes aux orientations de la CEQ en la matière.

Les positions syndicales prévalent

Ainsi, les mécanismes prévus à ce chapitre prennent appui sur la catégorisation des élèves et sur un mode d'intervention qui font fi des principes essentiels à la réalisation d'une véritable intégration tels que déjà mis en évidence par de nombreux observateurs.

Nous avons déjà amorcé l'utilisation de la catégorisation des élèves selon l'ampleur ou la nature de la déficience. Tous connaissent les distorsions s'interprétant et les abus commis dans l'usage de certains tests visant à mesurer les capacités intellectuelles et les comportements socio-affectifs des personnes. La CEQ, elle-même, a plus d'une fois critiqué ces tests.

De plus, la mise en place de la politique d'intégration scolaire du ministère de l'Éducation est encadrée, dans le rapport Désilets, par la création de comités consultatifs au niveau des commissions scolaires et des écoles impliquées dans une démarche d'intégration.

Ces comités ont pour mandat de

classer les élèves sur la base des rapports d'évaluation, de veiller à l'application des mesures d'intégration et de réviser l'état et l'identification des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Rien n'est donc prévu sur la participation des parents à ces comités, sur les moyens d'informer les parents, sur les garanties du droit de l'élève à une éducation de qualité, à la non discrimination et au respect de sa différence.

À la lumière des expériences récentes nous imaginons aisément à quel abus ce type de contrôle sur l'application des politiques d'intégration scolaire peut conduire. Malheureusement, l'école est encore mal préparée, largement réfractaire et profondément conditionnée par une longue tradition de pratique ségrégationniste à l'endroit des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Cette attitude, encaissée dans des conventions collectives, risque d'avoir des répercussions négatives sur l'avenir du mouvement déployé en faveur de l'intégration scolaire.

Nous reconnaissons volontiers aux enseignants le droit de s'assurer des conditions de travail qui leur permette d'exercer leur profession dans le respect de leurs compétences. Ce que nous voulons rappeler, cependant, c'est qu'il ne faut pas non plus céder à la tentation, parfois inconsciente, de marcher par la bande les droits d'individus hautement vulnérables, entièrement dépendants du milieu scolaire pour répondre à leurs besoins.

Car, permettre que l'intégration soit ainsi encadrée et figée à l'occasion de négociations entre commissions scolaires et syndicats d'enseignants risque de ralentir des



L'intégration scolaire des enfants handicapés représente un défi énorme pour les enseignants et les enseignantes à qui il revient en premier chef d'en assurer la réalisation.

réformes à peine amorcées.

Nous ne sommes pas sans savoir que l'intégration scolaire repré-

sente un énorme défi pour les enseignants et enseignantes à qui il reviendra, au premier chef, d'en assurer la réalisation. Nous aurions cependant souhaité un leadership plus éclairé de la part des hautes instances syndicales; d'une vision qui tienne compte, de façon réaliste et bien informée, de l'évolution récente de la population d'enfants ayant une déficience intellectuelle.

Que fait le gouvernement ?

En 1978, le ministère de l'Éducation adoptait un vaste plan d'action concernant l'enfance en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Cette politique visait à favoriser l'accessibilité à un système public d'éducation de qualité dans le cadre le plus normal possible pour chaque enfant.



L'INSTITUT
DE FORMATION
D'AIDE
COMMUNAUTAIRE
À L'ENFANT
ET À LA FAMILLE

TÉL.: 388-7216
10295, AV. DE
L'ESPLANADE
MONTREAL,
QUÉBEC
H3L 2X9

SERVICE D'AIDE AUX ENFANTS, ADULTES ET FAMILLES EN DIFFICULTÉ

- AIDE À DOMICILE
- PSYCHODRAMES
- THÉRAPIES FAMILIALES
- PSYCHOTHÉRAPIES
- SOUTIEN SCOLAIRE
- ÉVALUATIONS

ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE

- PSYCHO-ÉDUCATEURS
- PSYCHOLOGUES
- ORTHOPÉDAGOGUES
- TRAVAILLEURS SOCIAUX
- THÉRAPEUTES

Est-ce le bon choix?

Les conseillers et
conseillères d'orientation...

...les professionnels
de la
CARRIÈRE

Pour vous aider



LA CORPORATION
PROFESSIONNELLE
DES CONSEILLERS
ET CONSEILLÈRES
D'ORIENTATION
DU QUÉBEC

Pour renseignements: 337-3366 ou 1-800-361-1485

L'École Rudolf Steiner
de Montréal

vous invite à ses

Portes ouvertes

Vendredi, le 6 fév. Samedi, le 7 fév.
Conférence à 20 h. Exposition de 10 h. à 16 h.

12050 ave de Bois-de-Boulogne

Tél.: 334-1391 H3M 2X9

GRAPHOANALYSE

COURS
par correspondance

Méthode scientifique d'analyse de l'écriture
3 degrés

Permis de culture personnelle 260 522

Renseignements:
La Société Canadienne de Graphoanalyse
1665, rue Royale porte 1
Trois-Rivières, Québec
G9A 4K2
(819) 374-4819

**AMÉLIOREZ
VOTRE FRANÇAIS**

Meilleures chances
d'emplois

1. Qualité de la langue écrite: grammaire, analyse, écriture de textes visuels
2. Rédaction de textes: Plan de recherche, rédaction, évaluation.

COURS PRIVÉS
Service aux entreprises
Professeurs expérimentés

Groupe RETRA
389-0113
Entrevue préliminaire GRATUITE

Dans son dernier avis publié sur cette question, le Conseil supérieur de l'éducation souligne que cette politique annonçait un changement de cap fondamental. « On se trouvait à sonner le rejet d'une approche de type médical, avec ce qu'une telle approche, quand elle est pratiquée en pédagogie, comporte de tendance à la spécialisation poussée des interventions et à l'enfermement des enfants eux-mêmes dans des catégories et sous des étiquettes toutes faites. » (1).

Il s'agit dorénavant de mettre l'accent sur la capacité et les possibilités de l'enfant, sur ses talents et aptitudes. L'identification et l'évaluation des élèves se distinguent du dépistage traditionnel et du diagnostic axé sur les insuffisances des performances scolaires.

Cette nouvelle orientation fait appel au bilan global et continu des forces et besoins de l'élève, à l'établissement et à la poursuite d'objectifs réalistes dans tous les domaines de l'apprentissage et du développement personnel, à l'intervention éducative personnalisée, à la planification systématique des interventions et, surtout, à la concertation des divers intervenants de même qu'à la participation des parents.

Il est étonnant de constater, dans cette ronde de négociations, que la politique d'intégration scolaire du ministère de l'Éducation et des différents commissions scolaires se traduisent, en bout de lignes, par quelques articles de convention collective qui définissent des ratios maître-élèves selon les différentes catégories de difficulté d'adaptation et d'apprentissage.

Nous concevons fort mal que de tels mécanismes soient respectueux des besoins particuliers des enfants et qu'ils puissent permettre le développement de nouvelles formules d'intégration, plus souples et mieux adaptées aux besoins, que la classe spéciale dans les écoles désignées. Nous ne reconnaissons pas derrière ces ratios les politiques officielles en matière d'adaptation scolaire.

Suite de la page 16

cours réguliers ne permettent pas à chaque étudiant de s'arrêter plus longtemps sur certaines sections, et ceux qui manquent une étape parviennent rarement à « rattraper le bateau ».

Cette formule a permis, à ceux qui le voulaient vraiment, de combler des carences en mathématiques qui leur fermaient les portes de certains programmes, et de briser un cercle vicieux dont ils avaient de la difficulté à s'échapper.

Suite de la page 22

comme une connaissance vivante.

La pédagogie Waldorf s'appuie sur cette conscience de la métamorphose. Et la métamorphose compose avec le temps. C'est pourquoi, dans les écoles Rudolf-Steiner, le professeur reste avec le même groupe d'enfants pendant huit ans, pendant cette période allant de sept à quatorze ans, pour permettre à cette évolution de se réaliser harmonieusement. La relation du professeur avec les parents, indispensables collaborateurs, en devient donc au cours des années plus profonde, plus authentique.

Pour une nouvelle école : bilan et propositions

Et pourtant, le Conseil supérieur de l'éducation remettait en mai 1985 un avis au ministre qui faisait état du chemin parcouru depuis dix en matière d'intégration scolaire des élèves en difficulté. En soumettant ses observations, le Conseil suggérait également quelques recommandations dont certains aménagements souhaités au niveau de l'école, là où se vivent quotidiennement les réalités de l'intégration scolaire. Quatre tâches nouvelles s'imposent à l'école selon le Conseil supérieur de l'éducation.

A. L'accueil

L'accueil des élèves présentant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage doit dépasser les attitudes de simple tolérance passive. Il s'agit de renverser l'habitude de se référer automatiquement à des services spécialisés et de remettre en question les modèles de fonctionnement en usage dans les écoles.

En d'autres termes, il faut regarder les besoins de l'enfant plutôt que ceux de la catégorie où il serait susceptible d'être classé et rechercher des solutions éducatives originales visant à supporter l'élève tout en le maintenant dans le cadre le plus normal possible.

B. Le plan d'intervention personnalisé

L'élaboration et la réalisation de plan d'intervention personnalisés à l'intérieur duquel est consigné les objectifs visés et la planification des interventions pour y parvenir

doit être l'objet d'un effort soutenu et concerté. Il faut adapter l'enseignement afin de permettre à l'élève un cheminement scolaire respectueux de son rythme d'apprentissage.

Malheureusement, on remarque encore trop souvent que les plans d'intervention personnalisés manquent de précision tant au niveau des objectifs que des moyens à mettre en oeuvre. Il est certain qu'un effort accru doit être consenti à ce chapitre pour que l'on dépasse le stade de la recherche-action et que les milieux développent et s'approprient une véritable expertise en ce domaine. Certaines commissions scolaires, la CÉCM et Baldwin-Cartier par exemple, sont déjà engagées dans cette direction.

C. L'évaluation

L'évaluation du fonctionnement global de l'élève fait déjà l'objet d'initiatives intéressantes principalement au niveau de l'enseignement primaire. L'on décèle même dans certains milieux des efforts concrets pour en arriver à une démarche systématique. Toutefois, l'on relève d'importants besoins en perfectionnement des personnels sur la démarche d'évaluation formative et l'utilisation de technique d'observation et d'analyse.

Les nouvelles orientations ne devraient plus permettre que l'on se limite à identifier des comportements d'échec pour justifier des mesures d'exclusion, mais que l'on s'interroge, à partir de ces comportements, quant à la qualité des stratégies d'enseignement et des outils utilisés, le climat de la classe, les relations avec les pairs et la per-

sonnalité des intervenants. Cet élargissement du cadre d'analyse est à la fois question de justice et d'efficacité.

D. La participation des parents

La participation des parents, tant au niveau de l'évaluation du comportement de l'élève que dans la définition et l'application du plan d'intervention personnalisé, est absolument essentielle et nécessite un changement d'attitudes chez les éducateurs. Ceux-ci devraient considérer les parents comme des collaborateurs intéressés et capables

d'apporter un appui substantiel à la réalisation du plan d'intervention.

Voilà donc une nouvelle approche non discriminatoire en matière d'intégration scolaire qui aurait pu inspirer les négociateurs des deux parties. Car, assurer à l'élève son droit d'évoluer dans le cadre le plus normal possible nécessite une approche individualisée fondée sur les besoins de l'enfant et non sur son appartenance à une catégorie déterminant un ratio maître-élève.

Conseil supérieur de l'éducation : *Réviser l'intégration scolaire des élèves en difficulté*, avis au ministre de l'Éducation, mai 1985.

IMMERSION EN ANGLAIS À TORONTO

Pour gens d'affaires
Programme intensif de deux semaines avec activités socio-professionnelles.

Pour étudiants
Programme intensif de quatre semaines avec activités d'intégration au milieu anglophone.

HÉBERGEMENT CHEZ DES FAMILLES ANGLOPHONES

À MONTRÉAL, COMMUNIQUEZ AU (514) 381-4053

THE LANGUAGE WORKSHOP

1255 YONGE STREET, TORONTO, ONTARIO M4T 1W6

PENSIONNAT « Les Mélèzes »

Congrégation de Notre-Dame

393, rue de Lanaudière
Joliette, Québec
J6E 3L9

- Internat de semaine pour fillettes seulement
- Cours primaire pour garçons et fillettes.

INFORMATION: 753-4443

UNE JOURNÉE ÉDUCATIVE À LA FERME ÉQUESTRE

Visiter les écuries, visionner un diaporama sur le poulain, faire un tour de chenille-mobile, marcher dans la forêt, observer le verger, le potager, les fleurs, se baigner, faire de la raquette ou du ski selon les saisons, c'est tout un programme pour une journée de plein air!

Et quelle joie de pouvoir monter sur mon dos! Foi de Salem! (c'est mon nom) Des centaines d'enfants sont venus sans crainte parce que les moniteurs et les chevaux sont expérimentés. Petits et grands repartent vers la ville avec plein de rêves dans la tête.

Demandez le prospectus et réservez une journée.

(514) 467-5418

FERME ÉQUESTRE MONT-ROUGE
6360 ROUTE ROUGEMONT ST-JEAN BAPTISTE J0L 2B0



CPOAQ 4770 RUE DE SALABERRY, MONTRÉAL, QUÉ., H4J 1H6, TÉL. (514) 332-9090

La Corporation Professionnelle
des Orthophonistes et Audiologistes
du Québec

Spécialistes en communication, langage, parole et audition.

LES ENFANTS MAL AIMÉS

ON EN RETROUVE DANS VOTRE QUARTIER!
ET CHEZ VOUS...

Reagissons



Québec



L'ÉQUIPE DE MATHÉMATIQUE SOLEIL

PREMIÈRE RANGÉE (de gauche à droite)
Hélène Rochette, enseignante à la Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière — Normand L'Écuyer, enseignant à la Commission scolaire des Découvreurs — Madeleine Drolet, enseignante à la Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière

DEUXIÈME RANGÉE (de gauche à droite)

Roger Dallaire, enseignant à la Commission scolaire des Découvreurs — Jacques Doré, enseignant à la Commission scolaire des Découvreurs — Gilles Rochette, enseignant à la Commission scolaire des Découvreurs — Catherine Jobin, étudiante en sciences pures — Jacques Lambert, chargé de cours à l'Université Laval

Les droits sur les ouvrages de cette collection de mathématique ont été vendus à une firme italienne. Pour une fois, on est prophète dans son pays et ailleurs!

MATHÉMATIQUE SOLEIL



guérin Montréal
Toronto
4501, rue Drolet, Montréal, Québec H2T 2G5
514) 842-3491

